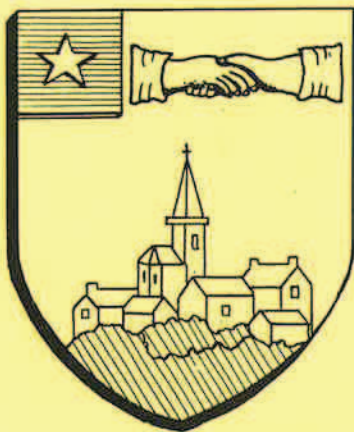
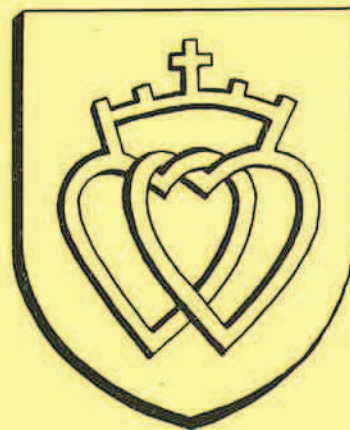




LA ROCHE-SUR-YON



AMICALE

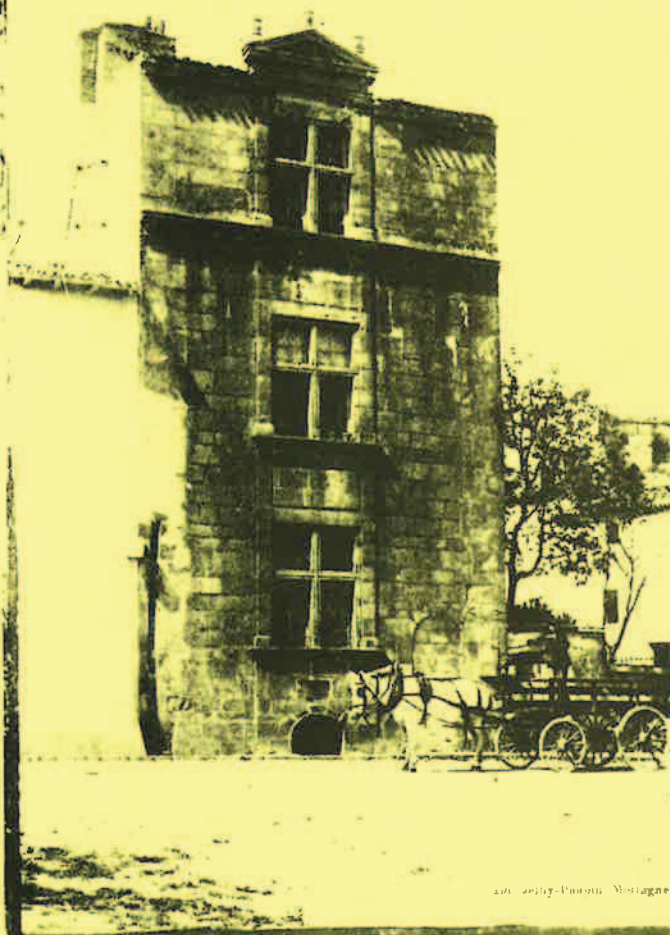


VENDEE

PHILATELIQUE YONNAISE

BULLETIN TRIMESTRIEL
DE PHILATELIE ET D'HISTOIRE POSTALE

481. LA ROCHE-SUR-YON (Vendée) - Place de l'Horloge
Vieille Maison, datant de 1566, où coucha Napoléon



ROCHESURYON

(L'Ancien Régime)

79
LA-ROCHE-SUR-YON
(de Première République)

P.79.P.
NAPOLÉON
(de Premier Empire)

DÉB. 79
BOURBON-VENDEE
(de Restauration)



(Le Second Empire)



(de 3e République)

N° 11



FOYER PILOTE LUMINAIRES

35 - Boulevard A. BRIAND

85000 : LA ROCHE-SUR-YON

Magasin spécialisé

lustrerie tous styles

350 m² d'exposition

pour BIEN vous servir

Voilages et décors fenêtres
A. DOUTEAU
artisan tapissier
LA ROCHE-SUR-YON

19, rue Védrières
Tél. : 37-18-31

TISSU MURAL TENDU
REFECTION SALONS, ET LITERIE DANS LA JOURNEE



GRUPE DE PARIS

MAURICE CLAVERIE
ASSURANCE LA PATERNELLE
RESIDENCE LYAUTEY
6, PLACE DE LA VENDEE
85000 LA ROCHE-SUR-YON
TEL. 37.26.12

hible

DÉMÉNAGEMENTS

AGENCE DE VOYAGES

Tél.

(51) 37.23.84

48, rue de Verdun
La ROCHE-sur-YON

ASSURANCES
INCENDIE AUTO
VIE-RESPONSABILITE CIVILE
AVIATION-MARITIME

CAISSE D'ÉPARGNE

12, place de La Préfecture Tél. 37-03-00



DÉPOTS - PRÊTS
COMPTES CHÈQUES

78, rue Jacques Cartier Tél. 62-61-77

Centre Commercial La Garenne Tél. 62-61-83

*Centre Commercial La Généraudière
Tél. 37-11-01*

*80, rue du Général Guérin - Bourg-sous-la Roche
Tél. 62-31-51*

Pour ceux qui veulent compter plus

CASTIES SPORT

tout pour le sport

7, Rue Thiers

LA ROCHE SUR YON

offres marcophiles

A. TOUTGHALIAN
6, rue des Couvaloux
92150 Suresnes

Tél. 506.74.39

ACHAT de Marques postales
et timbres sur lettres tous pays

-Réponse rapide à toute proposition-
VENTE UNIQUEMENT PAR CORRESPONDANCE

(Spécimen sur simple demande)

Rubrique régulière d'oblitérations
et d'affranchissements 1600 - 1950.



LES PAVILLONS

vendée sud loire

BUREAU D'ÉTUDES

Bd Auguste Durand - 85600 **MONTAIGU**
Téléphone 94.05.95 et 94.00.85

Constructions traditionnelles

Plans sur mesures

Un service complet :

ETUDE DE PLAN - DEMARCHES ADMINISTRATIVES

PLAN DE FINANCEMENT - SURVEILLANCE DES TRAVAUX

BEAUTE

COIFFURE

MANUCURE

SOINS DES

CHEVEUX

Salons

FRANCHETEAU

Roger

HOMMES - DAMES

Tel : 94.02.66

7, Place Dugast Matifeux

85600 MONTAIGU



RINEAU E.
AGENT

VÉHICULES NEUFS
ATELIER - MÉCANIQUE
TOLERIE - PEINTURE

Route de Cholet - 85600 MONTAIGU

T. (51) 94.00.92

BULLETIN

DE L'AMICALE PHILATELIQUE

YONNAISE

Numéro 11

Juin 1981

Sommaire

2	°° Le Mot du Président	Y. PAUVERT
3	°° La Vie de l'Amicale	
4. 5	°° Les absents ont eu tort	LE PRESIDENT
6	°° Les Lauriers des Jeunes	E. MOREAU
7 à 15	°° Les Recettes Auxiliaires de Vendée (1900 - 1969)	A. RECOQUILLON
16	°° Le Premier Timbre Européen	
17	°° Une Histoire vraie	P. BENINI
18. 19	°° L'A.P.Y. chez le Prince RAINIER	LE PRESIDENT
20	°° Document	
21 à 28	°° La Poste aux Lettres en Bas-Poitou sous l'Ancien Régime	M. BRUNO
29 à 35	°° Le 3c au type Blanc	Y. PAUVERT
36 à 38	°° Le Rallye aérien de Monaco d'Avril 1914	J.F. DATURI
39	°° A Napoléon-Vendée, il y a 130 ans	M. BRUNO
40 à 43	°° La fin des timbres	Y. PAUVERT
44	°° De la rapidité du Courrier	G. ABERT
45	°° Les nouveaux tirages des "Sabine"	G. ABERT
46	°° Offres et Recherches.	

Directeur de la Publication : Yves PAUVERT
Impression des textes : A.T.A.C.
Impression des pages publicitaires : BUROPLAN
Boulevard d'Angleterre
85000 LA ROCHE-SUR-YON

Le Mot du Président



VICHY 1981...

Tout être normalement constitué pensera immédiatement à cette eau gazeuse recommandée parfois par le corps médical et se dira que ce n'est pas une région fréquentable. Mais, accolé au millésime 1981, les esprits se troubleront et penseront peut-être que la viticulture y fait ses débuts.

Erreurs multiples !

VICHY, c'est vous le savez, le lieu de rencontre (j'allais dire de pèlerinage) des philatélistes et marcophiles français en 1981, ville merveilleuse et gastronomique, contrairement

à une idée généralement répandue. Bien sûr, vous y croisez des curistes se refaisant une santé en absorbant cette eau naturelle et pétillante de grande réputation. Mais si vous vous y rendez au début de Juin prochain, vous y rencontrerez aussi des collectionneurs avertis et bons-vivants, pas du tout atteints, si ce n'est de la timbromanie.

C'est un des bons côtés de la passion qui anime les collectionneurs, les amitiés forgées au cours des ans se retrouvent dans la joie, souvent autour d'une bonne table sur laquelle traîne inévitablement la dernière trouvaille, la pièce rare et la variété inconnue dénichée à l'instant ou les jours précédents et qu'on est fier de montrer, avec force commentaires, aux véritables amis qui vous comprennent et éprouvent les mêmes sensations.

On dit parfois que les collectionneurs sont de grands enfants...

Peut-être.

Alors, rappelez-vous votre enfance et vous vous souviendrez que vous n'aviez pas les soucis et les craintes des adultes, que vos joies étaient pures et sans détours, que votre esprit était en paix. Et si la philatélie est, somme toute, une bouffée d'air pur, ne vaut-elle pas toute autre passion... ?

Yves PAUVERT

Aux abonnés du "SERVICE - NOUVEAUTÉS".

Future Emission "PHILEX FRANCE" 1982

Un bloc sera émis début 1982. Il sera composé de 2 figurines avec valeurs faciales respectives de 4 F. (Bleu) et 6 F. (Rouge). Ce bloc sera vendu uniquement par souscription dans tous les Bureaux de Poste. Son prix de vente sera de 30 F. (10 F. les 2 valeurs + 20 F. de droits d'entrée à l'exposition - 1 carte d'entrée permanente délivrée avec chaque Bloc -)

Le "Service - Nouveautés" livrera systématiquement ce Bloc aux abonnés à la rubrique "Blocs", sans nouvelle démarche de leur part.

Cette émission concerne les Abonnés à la rubrique "Timbres - courants". (et non abonnés aux blocs). Le "Service - Nouveautés" se propose de souscrire autant de blocs pour chaque abonné qu'il a demandé de "Timbres - Courants".

Ceux qui ne désirent pas l'émission (vu son prix ou pour toute autre raison) devront en informer le Service avant la date de souscription officielle (non encore fixée).

Pour les "non abonnés aux blocs" cette émission, eu égard à sa valeur faciale, ne sera pas incluse dans l'abonnement. Chaque membre devra en faire le paiement à l'avance - avant l'émission -.

Ne tardez donc pas à souscrire, 1982 n'est pas si loin...

Le "Service - Nouveautés"

(J.P. GAUDEMER - Tél. 05.09.39.)

LA VIE DE L'AMICALE

DECES

- Notre collègue et ami, Pierre ROBIN, est décédé subitement à l'âge de 46 ans. Ses obsèques ont eu lieu le 12 Mars.
Tous les amicalistes sont profondément peignés et assurent sa famille de leur grande tristesse. Nos condoléances les plus émues.
- Madame LE VIAVANT, épouse de notre amicaliste, est décédée le 22 Avril, à l'issue d'une longue maladie.
Nous participons à sa peine. Qu'il veuille bien accepter nos condoléances émues !

MARIAGES

- Le fils de notre mentonnais Pierre BENINI a convolé en justes noces le 25 Avril dernier.
- Philippe BRETHOME, fils de Madame Gisèle BRETHOME, attendra le 8 Août pour en faire autant.

Félicitations aux parents et vœux de bonheur aux jeunes époux.

NOUVEAUX ADHERENTS

- Messieurs ROY Patrick, les Brouzils,
LEBOEUF Philippe, la Bruffière,
MUSSET Serge, Sainte-Lumine-de-Clisson,
CHATRY Paul, Aizenay,
GAUTIER Christian, La Roche-sur-Yon.

LES ABSENTS ONT EU TORT

Notre repas amical annuel a eu lieu comme prévu le 17 Mai dernier au restaurant "BON ACCUEIL" à St VINCENT-SUR-JARD.

Le soleil était de la fête et patronnait nos agapes. Excellent repas servi dans un cadre et une salle particulièrement agréables. Je vous assure que j'ai passé de bons moments en écoutant les chansons de nos talentueux sociétaires, mais aussi en savourant jusqu'aux larmes les "histoires", plus ou moins piquantes, racontées et mimées par notre collègue DUPONT. Il est inénarrable et nous sommes unanimes à penser qu'il ferait une belle carrière dans le spectacle ou à la télévision ! Nous nous en souviendrons, je vous assure... Quelle ambiance !

Mais il fallait bien prendre l'air (marin) et, sur les 17 H., la visite du Musée automobile (une centaine de véhicules) permettait à ces dames de s'étonner de la place du "manche" ou de la forme de la "corne" avertisseuse. Je ne vous parlerai pas de la "position" parfois fort inconmode du chauffeur.

Chacun a ses impératifs et tous les amicalistes ne pouvaient être présents, bien sûr. Et si les absents de ce Dimanche le regrettent, ils peuvent toujours se rattraper une prochaine fois.

Le Président.



OUI, NOUS AVONS BIEN RI...

Le rire, a dit le philosophe Henri Bergson (cf. Yvert 1225), est un phénomène essentiellement humain ; il réclame l'action de l'intelligence pure et de la société.

A voir les visages hilares reproduits sur ces photos, "Vraiment que d'êtres intelligents dans cette société philatélique !" aurait dit le philosophe.



Les Lauriers des Jeunes

L'EXPOSITION NATIONALE JEUNES - PERPIGNAN. Pâques 1981

Les nationales pour Jeunes sont organisées tous les 2 ou 3 ans. Depuis NIORT, le Club de Jeunes de l'A.P.Y. avait réussi à qualifier 11 jeunes. En raison notamment du nombre élevé de candidats, l'une des inscriptions fut refusée (B. LOIRET) et c'est donc 10 participations qui nous représentaient à Perpignan.

Tous se virent attribuer un diplôme de médaille, ce qui constitue un score flatteur.

Deux jeunes yonnais se distinguèrent particulièrement, en catégorie classique bien sûr, jugée moins subjectivement : Claude PERISSE, avec ses Semeuses 20 c. lilas-rose, et 25 c. jaune-brun et Hervé DEMEURANT, bronze argenté, avec ses Entiers postaux des Semeuses camées.

Les autres ? Nommons-les pour la postérité : Christophe BERNARD, Laurence CHABOT, Jamy GOURMAUD (Haut-Bocage), Nathalie LARDIERE, Xavier LARDIERE, Denis PERISSE, Luc RENARD, Paul RENARD.

Merci à tous ! C'est déjà un bel exploit que de gagner sa sélection en régionale et de confirmer en nationale !

Notons toutefois un sérieux sujet d'étonnement : les deux participations les mieux cotées en régionale furent "démolies" à PERPIGNAN. Motif : timbres indésirables.

Il s'agissait de timbres d'émirats d'Arabie, certes, mais d'avant 1967, et ne figurant donc pas sur les listes de la F.I.P.

Depuis quand l'ensemble des émissions de ces états est-il interdit ?

A quand l'interdiction de la totalité des timbres de la R.D.A., de l'U.R.S.S., et de la France, qui comptent aussi des timbres ne répondant pas aux critères de l'U.P.U. ? Les timbres "interdits" de ces derniers pays (et de quelques autres) figurent toujours en bonne place dans les expositions, sans aucun problème. Deux poids, deux mesures ! - Si des modifications interviennent dans les listes d'interdits, il serait indispensable de le signaler clairement d'avance, plutôt que de "descendre" des jeunes qui n'ont eu qu'un tort, c'est de prendre les listes de la Fédération au pied de la lettre !

L'EXPOSITION REGIONALE DE SAINTES - Avril 1981

Huit jours après PERPIGNAN reprenait le cycle des qualifications pour la nationale suivante. Huit de nos jeunes y tentaient leur chance :

Pour la Roche : Thierry ARGANO, Claude NICOU, Jean-Philippe RICHARD, Philippe SORIN ;

Pour le Haut-Bocage : Laurent BARBIER, Fabienne EGRON, Bruno et Catherine LOIRET.

Il semble bien que trois de ces jeunes soient qualifiés pour la prochaine nationale : Bruno LOIRET, Claude NICOU et Jean-Philippe RICHARD ; ils seront donc les premiers de nos représentants pour Antibes ou Troyes ou X ; Bravo et merci à tous !

WISEZ JUSTE !

Hervé DEMEURANT - déjà nommé et cité - est au surplus un tireur à l'arc particulièrement adroit. Comme Guillaume Tell, ou le petit dieu Eros... Pour l'instant, il se contente de cibles non vivantes. Bravo pour le titre régional conquis récemment !

E. MOREAU.

Recettes Auxiliaires de Vendée (1900.1969)

Parmi les diverses catégories de bureaux de poste, les plus importants (recettes principales, surtout) procurent aux marcophiles une abondante moisson d'oblitérations variées. Au contraire, certains petits bureaux (les auxiliaires, par exemple) n'offrent qu'une maigre récolte de cachets, parfois bien rares.

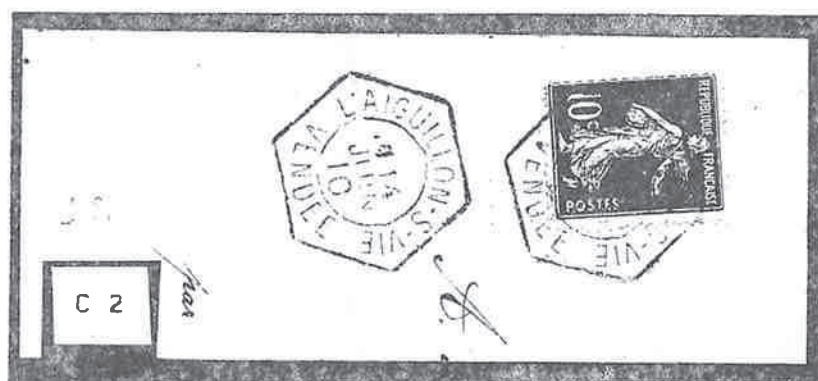
Il ne faudrait pas que le qualificatif d'auxiliaire accordé à un bureau ou une recette prenne aussitôt un sens péjoratif qui se traduit par = infériorité hiérarchique, rôle secondaire, fonction accessoire, etc..., car ces humbles auxiliaires ont accompli avec autant de zèle la même besogne que les grands.

Ils méritent bien qu'on leur consacre une rapide étude.

Bureaux auxiliaires

Alors qu'aucun bureau de cette catégorie n'a existé dans notre département, pourquoi aborder ce chapitre ? Parce que la Recette auxiliaire de l'Aiguillon-sur-Vie a été dotée (certainement par erreur) d'un tampon oblitérant qui présente toutes les caractéristiques du type C 2 des Bureaux auxiliaires (dimensions de l'hexagone, diamètre du cercle intérieur, caractères bâtons,...)

Voici celui que la nomenclature Lautier désigne comme le "faux" 110ème B.A. (les 109 vrais B.A. se trouvant hors de la Vendée).



- hexagone : 26 mm. de diamètre
- cercle intérieur : 14 mm. de diamètre.
- N° de levée
- mois en lettres

Cette anomalie a persisté de 1899 (date d'ouverture de la recette) jusqu'à Juillet 1930 (dernière date constatée).

Recettes auxiliaires

Sont-elles implantées sur le territoire d'une localité déjà pourvue d'un bureau de poste ? Elles sont dites Recettes auxiliaires urbaines (R.A.U.).

Sont-elles ouvertes dans une commune dépourvue de bureau de poste ? Alors elles sont dites Recettes auxiliaires rurales (R.A.R.).

A. Recettes auxiliaires urbaines

Durant la période considérée, cinq Recettes principales de Vendée seulement ont disposé d'une ou de plusieurs Recettes auxiliaires. Ce sont, (dans l'ordre alphabétique) : La Barre-de-Monts, Chantonay, Les Herbiers, La Roche-sur-Yon, et Les Sables d'Olonne.

Les oblitérations des R.P.* étaient bien différentes de celles de leurs R.A.*.

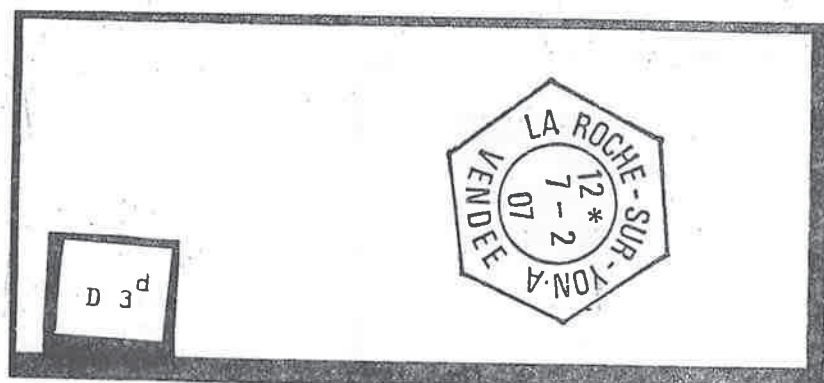
Elles étaient circulaires pour les premières, et elles étaient hexagonales pour les secondes. Quant à ces dernières, elles présentent plusieurs particularités :

- 1° C'est le nom de la R.P. qui figure dans la couronne ;
- 2° C'est une lettre distinctive (A ou B) qui identifie l'emplacement de la R.A. ; cette lettre est parfois répétée sous le bloc-dateur ;
- 3° Dans certains types de cachet, la deuxième lettre distinctive est remplacée par le nom du département.

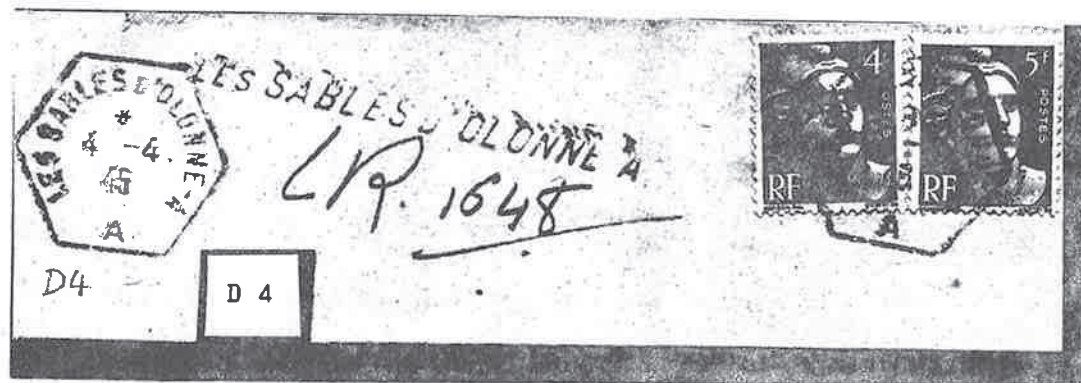
Voici les divers types qui ont été utilisés par les R.A.U. de Vendée.



- caractères bâtons
- millésime à 2 chiffres
- nom du département

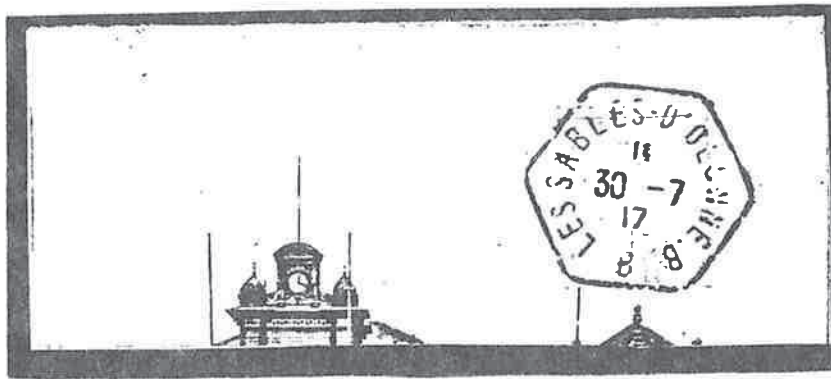


- grand hexagone :
31 mm. de diamètre
- bloc-dateur entièrement en chiffres



- comme D2d, mais
- pas de cercle intérieur,
- deux lettres distinctives

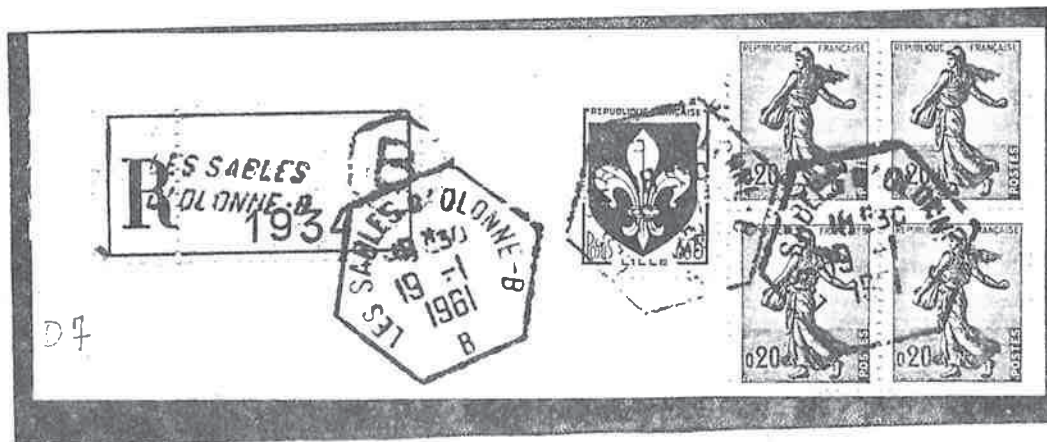
* Recette Principale
* Recette auxiliaire



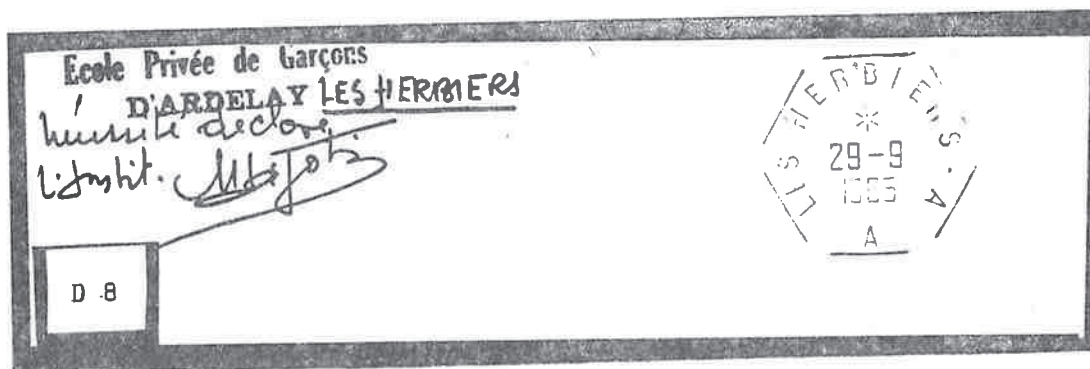
- comme D4, mais
- N° de levée remplaçant l'indication horaire



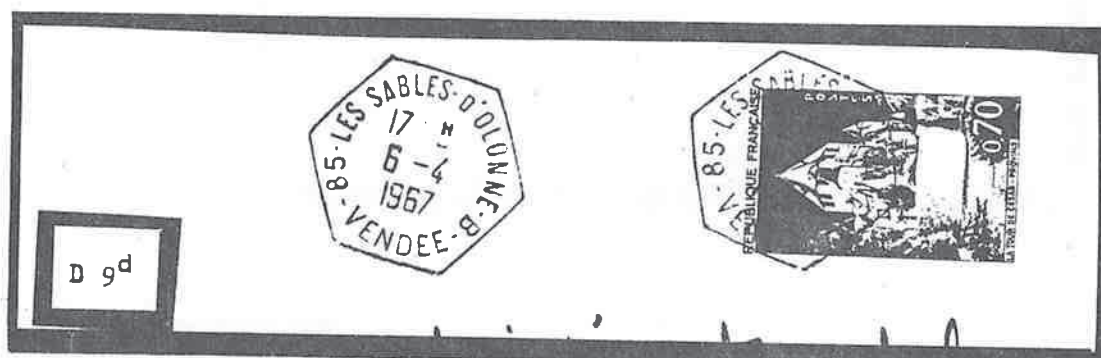
- comme D4, mais
- millésime à 4 chiffres



- Comme D6, mais
- lettre H dans indication horaire
- chiffres des minutes plus petits que ceux des heures



- Comme D7, mais
- hexagone discontinu
- chiffres nettement équarris



- Comme D8, avec en plus 1e
- N° de code du département

Voir le tableau n° I ci-après

TABEAU N°1

RECETTES AUXILIAIRES URBAINES DE VENDEE

Nom de la R.P.	Lettre distinctive	Emplacement de la R.A.U.	TYPES DE CACHET UTILISES								Remarques
			D2 d	D3 d	D4	D4 e	D6	D7	D8	D9 d	
La Barre-de-Monts	A.A.	Fromentine	?	?	?	?	?	1956x			ex. Chantonnay C.P. N°4.
Chantonnay	A.Vendée	Puybelliard								1967x1969	
Chantonnay	B.Vendée	St Mars-des-Prés								1967x1969	ex. Chantonnay C.P. N°6.
Les Herbiers	A.A.	Ardelay						x1964			ex. Montaigu C.P. N°8.
Les Herbiers	A.Vendée	Ardelay							1965x1966	1967x1969	d°
La Roche-sur-Yon	A.Vendée	Gare	07x15								S/ Yon
La Roche-sur-Yon	A.Vendée	Gare		07x							.sur.Yon
La Roche-sur-Yon	A.A.	Gare			22x41						d°
Les Sables d'Olonne	A.Vendée	La Chaume	24x37	?						1967x1969	avec trait d'union
Les Sables d'Olonne	A.A.	La Chaume		?	42x46	?	?	1957x1966	?		
Les Sables d'Olonne	B.B.	Boulevard de Castelnau	?	?	30x43	17x32	1948x1950	1955x1966			
Les Sables d'Olonne	B.Vendée	Boulevard de Castelnau								1967x1969	avec trait d'union

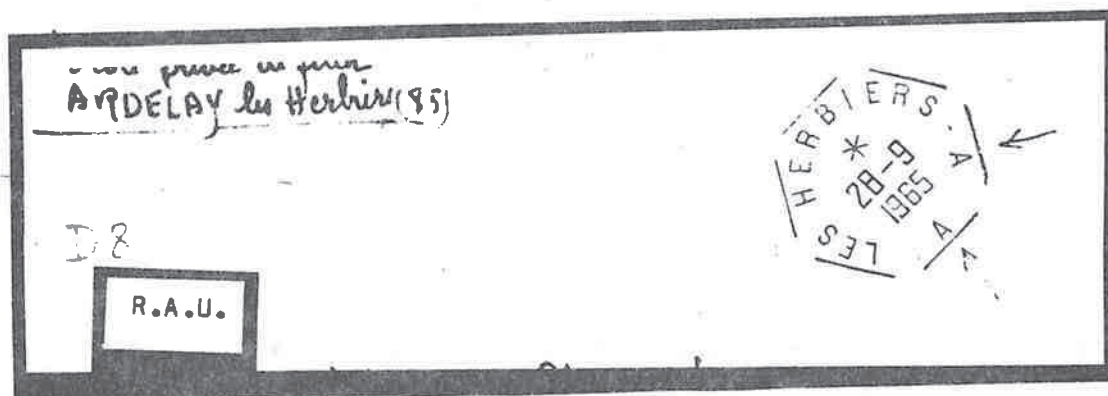
B. Recettes auxiliaires rurales

Les oblitérations des R.A.R. ressemblent beaucoup à celles des R.A.U. par leur forme hexagonale. Toutefois, elles s'en différencient par :

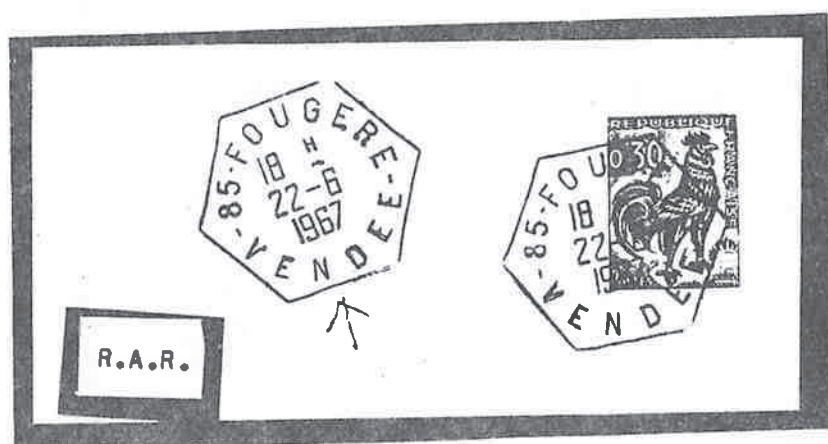
- 1° L'absence de lettre distinctive dans la couronne ;
- 2° Le nom du département, qui figure toujours dans le bas du cachet.

Attention à ne pas confondre les empreintes de R.A.U. ou de R.A.R. avec celles des Agences postales, dont le pourtour de l'hexagone est en tirets.

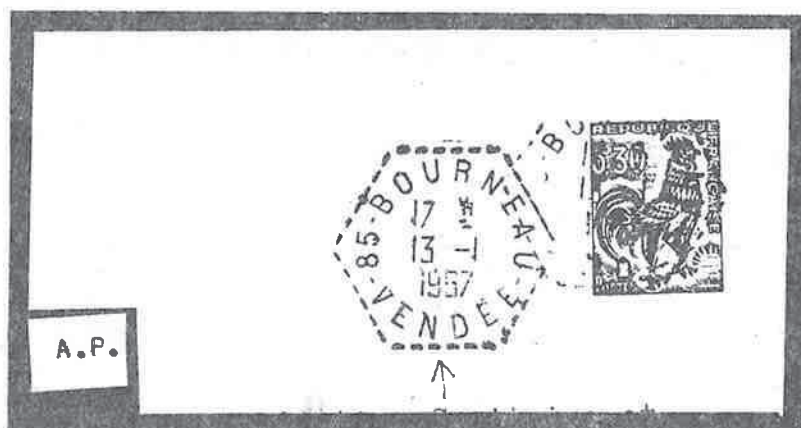
Ci-dessous, pour comparaison et identification, ces trois sortes de cachets :



- hexagone en traits pleins
- lettre distinctive



- hexagone en traits pleins
- pas de lettre distinctive
- nom du département

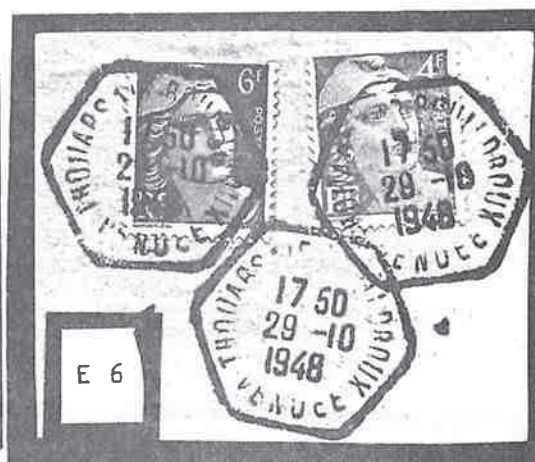


- hexagone en tirets

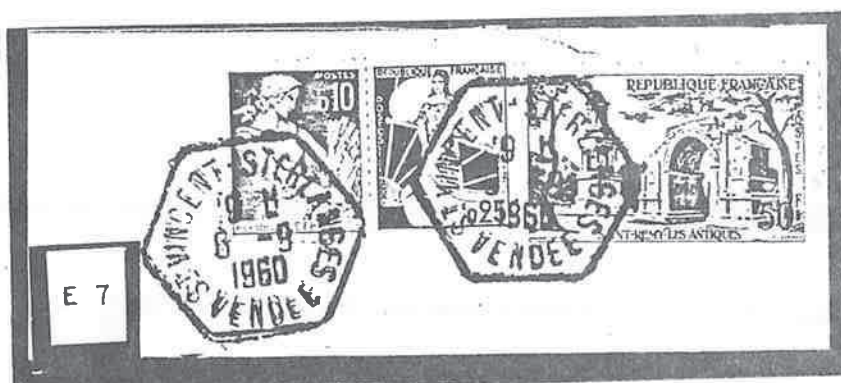
Voici les différents types de cachets qui ont été utilisés par les R.A.R. de Vendée.



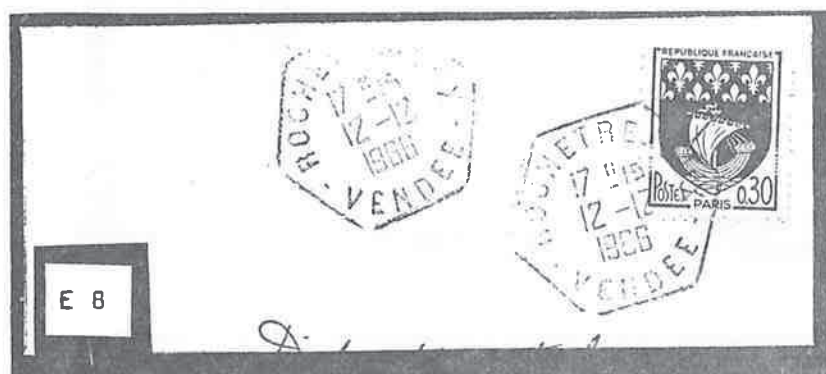
- Millésime à 2 chiffres



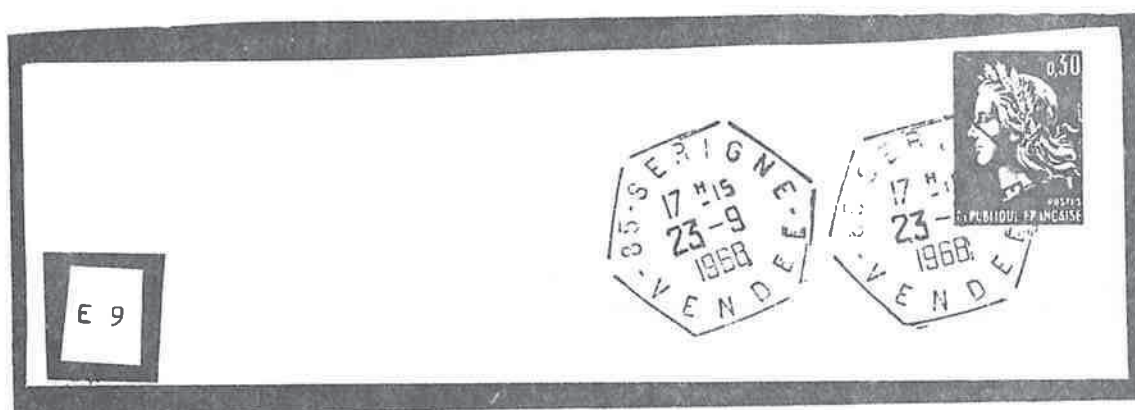
- Comme E4, mais
- millésime à 4 chiffres



- Comme E6,
mais
- indication
horaire
avec H
- chiffres
moins
arrondis



- Comme E7,
mais
- traits plus
fins,
- chiffres
nettement
équarris,
- tirets dans
la couronne



- Comme E8,
mais
- en plus
le N° de
code du
département

Voir Tableau N°2 ci-après.

TABLEAU N°2

RECETTES AUXILIAIRES RURALES DE VENDEE

Nom du bureau	Bureau d'attache	étatit précédemment	TYPES DE CACHETS ET DATES EXTREMES							Après 1969
			E2	E4	E6	E7	E8	E9		
Bazoges-en-Pareds	?	?	?	?	?	?			Moulin en-Pareds An. 1	
Beaufort	Montaigu La Roche-sur-Yon	Montaigu C.P. N°5 Agence postale				1962x1966		1966x1969 1967x1969	A.P. A.P.	
Bourneau	Fontenay-le-Comte	?	?	22x47	1950x	1958x			A.P.	
Chavagnes-les-Redoux	Chantonnay	?	?	32x46	1949x	1956x			A.P.	
La Copechagnière	?	?	?	?	?	?	?	?	A.P.	
La Faute-sur-Mer	L'Aiguillon-sur-Mer	?	?	?		1963x	?	1967x1969	A.P.	
Fougeré	La Roche-sur-Yon	?		37x	1948x1961	1962x1966		1967x1969	A.P.	
La Guyonnière	Montaigu	Montaigu C.P. N°1						1966x1969	A.P.	
L'Herbaudière	Noirmoutier	?		37x42	1949x1957	1959x1966		1967x1969	A.P.	
Longeville	?	?	05x						Recette	
Mesnard-la-Barotière	Montaigu	L'Oie C.P. N°2					1964x1966	1966x1969	A.P.	
Rochetrejoux	Chantonnay	Chantonnay C.P. N°2						1967x1969	A.P.	
St Cyr-des-Gâts	La Caillière	La Caillière C.P. N°3						1966x1969	A.P.	
St Germain-le-Prinçay	Chantonnay	Chantonnay C.P. N°3						1966x1969	A.P.	
St Hilaire-le-Vouhis	Chantonnay	Chantonnay C.P. N°1						1966x1969	A.P.	
St Laurent-de-la-Salle	La Caillière	La Caillière C.P. N°2						1966x1969	A.P.	
St Martin-lars	La Caillière	La Caillière C.P. N°1						1966x1969	A.P.	
St Paul-en-Pareds	Montaigu	Montaigu C.P. N°7						1966x1969	A.P.	
Ste Radégonde-des-Noyers	Luçon	?	20x	?	?				A.P.	
St Vincent-Sterlanges	Chantonnay	?		24x34	?	1956x1961		1967x1969	A.P.	
Séigné	Fontenay-le-Comte	Agence postale					1965x1966		A.P.	
Thouarsais-Bouilloux	La Caillière	?	?	31x	1948x			1966x1969	La Caillière St Hilaire An. 1 jusqu'en 19.	
Vairé	La Mothe-Achard	?	?	30x46	1948x	1954x1966		1967x1969	A.P.	

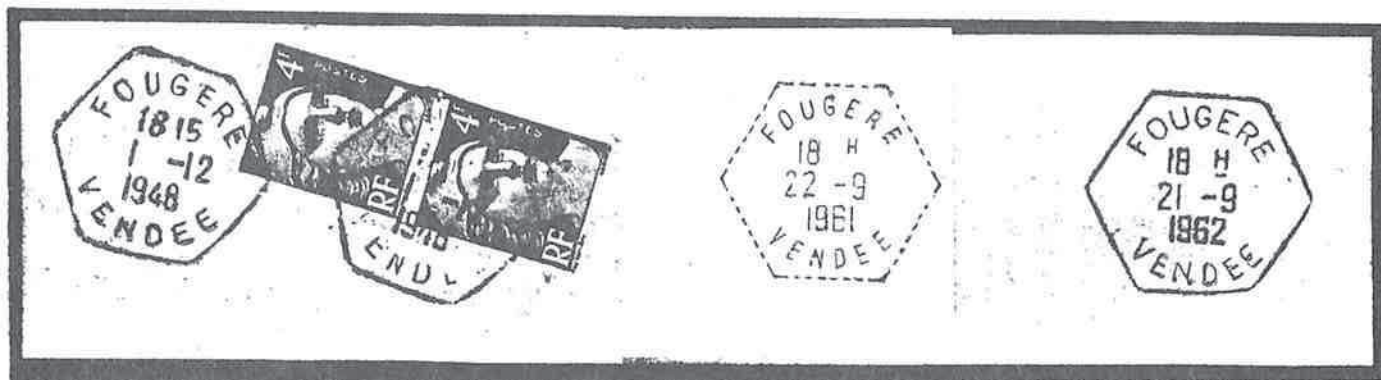
Nota : 1° Sur les 24 R.A.R. signalées comme possibles, 2 restent toujours incontrôlées. Ont-elles existé ?

2° Le présent tableau n'a la prétention, ni d'être complet, ni d'être rigoureusement exact quant aux dates extrêmes d'utilisation des différents types de cachets. Toutes précisions ou critiques seront donc bien accueillies.

Quelques particularités

Fougeré - On constate une interruption d'environ un an (1961) dans l'utilisation du cachet R.A.R., pour faire place à celui d'Agence postale. Puis il reprend de 1962 à fin 1969, pour redevenir A.P. en 1970.

Pourquoi ces fluctuations successives ?



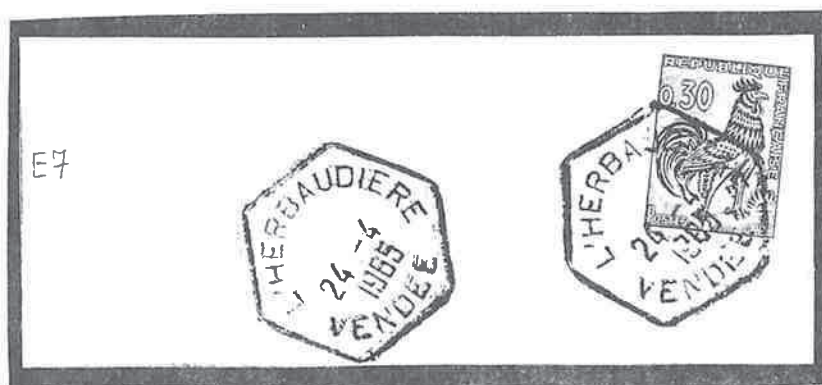
R.A.R.

A.P.

R.A.R.

Thouarsais-Bouildroux - Des changements analogues se sont produits dans cette R.A.R., qui est passée A.P. de 1960 à 1965 pour redevenir R.A.R. jusqu'à la fin de 1969.

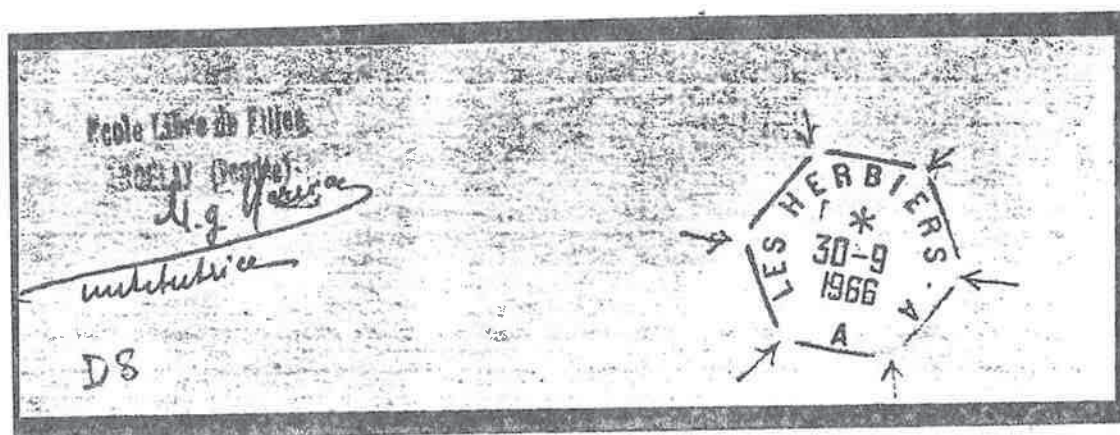
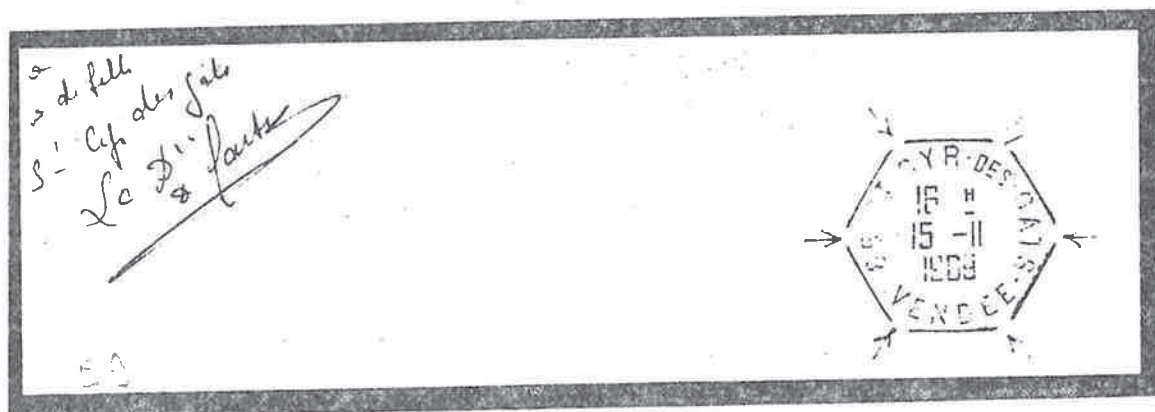
L'Herbaudière - Les cachets au type E7 devraient comporter soit l'indication horaire, soit, à défaut, un astérisque. Or, en 1965-1966, l'emplacement réservé à cet effet est entièrement vide.



St Germain-le-Prinçay - alors que le nom officiel est St Germain-de-Prinçay.



En voici deux exemples :



A. RECOQUILLON



LE PREMIER TIMBRE EUROPEEN !

Désirant forcer la léthargie administrative, ou autre, de la Communauté Européenne, Monsieur HEYDT, fonctionnaire de cet organisme, lassé de ne rien voir venir en suite de ses propositions, fit réaliser deux projets par des artistes de DUSSELDORF et en fit imprimer un en DEUX MILLE FEUILLES DE CINQUANTE VIGNETTES à l'image d'un timbre-poste émanant de la C.E.

Cette vignette (voir reproduction ci-dessus) affiche de façon évidente (moins bien en photocopie) et sans aucun doute dans l'attente de l'ECU EUROPEEN, une valeur d'affranchissement mixte de :

- = 6 FB / FL. (Belgique - Luxembourg)
- = 1 Dkr (Danemark)
- = 0,40 DM/hfl (Allemagne - Pays-Bas)
- = 0,80 FF. (France)
- = 10 P. (Espagne)
- = 150 Lit. (Italie)

En outre, entourée d'un texte constitué de la définition "COMMUNAUTE EUROPEENNE" répétée dans les diverses langues des pays membres, une bande dessinée par les drapeaux desdits pays, entre dans l'urne qui supporte un fond bleu.

Notre fonctionnaire fit circuler du courrier revêtu de cette vignette, laquelle était couplée du complément d'affranchissement par des timbres du pays d'où était expédié son courrier. Il ENVOYA ENSUITE UN DE CES PLIS ET UNE FEUILLE DE SA VIGNETTE à tous les ministres des postes des pays membres. Les chefs d'Etat réunis en assemblée à Paris, en Mars 1979, reçurent également la même dotation.

Il s'ensuivit que Mr HEYDT fut traduit en Justice et, de par sa domiciliation à Bruxelles, fut jugé en cette ville, mais NE FUT POINT CONDAMNE AU PENAL.

SACHEZ !

Il fut simplement condamné au civil à payer le franc symbolique à la Régie des Postes belges qui réclamait un dommage de 50.000 fr. Le tribunal relevait même dans ses attendus que le but de Mr HEYDT était "louable".

Le cliché et les 8.000 timbres se trouvant au domicile de ce fonctionnaire, furent confisqués. Certains stocks ont réapparu à la Foire Philatélique d'Essen en Novembre 1979 et furent débités au grand public, à la valeur faciale imprimée sur la vignette (soit 0,40 DM). Cinq marchands en récupérèrent une grande partie, ce qui constitue sans doute la source d'approvisionnement que nous connaissons aujourd'hui.

Cette pièce philatélique ne doit donc pas être considérée comme une "EMISSION PIRATE" ; elle n'a en réalité aucun pouvoir d'affranchissement dans aucun des pays affiliés à la C.E., mais doit être accueillie dans la liste des VIGNETTES PRIVEES. Et de conclure, Mr VAN ROY conseille d'en posséder au moins un exemplaire.

D'après indications de M. CASIMIR VAN ROY (Article paru dans le Bulletin de l'O.F.A.C. N° 136 aimablement transmis par son Président M. ROGER SOSSON)

Une Histoire Vraie

(On ne peut l'inventer !)

A la suite d'une forte fièvre, un gentilhomme fut admis, à PARIS en 1870, dans une clinique psychiatrique pour trois mois.

Guéri, il demanda au Docteur Bianche la permission d'écrire à sa famille - "Ecrivez de suite" lui dit le Docteur, "la lettre partira demain par ballon". "Par ballon" s'exclama le convalescent stupéfait, "vous voulez dire avec le train". Le Docteur sourit. "J'oubliais de vous dire que pendant votre séjour, PARIS a été assiégée et toutes les voies de communication interrompues par les Prussiens".

"Docteur" dit l'homme "je croyais être guéri, pourquoi alors me racontez-vous des inepties ?".

Il ne restait au Docteur que de conduire le patient sur les bastions et lui montrer, à l'aide de jumelles, les Prussiens qui s'affairaient dans le lointain.

Cette brève anecdote fut publiée par le "Figaro" du 16 Octobre 1870, un mois après l'isolement de PARIS du reste du monde par le fait des Prussiens.

Pierre Benini

HOMMAGE A CERES

M. R. MOREAU, le distingué Secrétaire du Cercle Philatélique de Cognac, nous communique le texte suivant dont les connaisseurs apprécieront le sel. Qu'il en soit vivement remercié !

Il y a maintenant un peu plus de trente ans, un amateur érudit dont la compétence n'avait d'égale que sa bonhomie, le Chatelleraudais René-J. BAUDOUIN, que tous les anciens ont bien connu, écrivait :

"Or il y a un siècle que fut découvert, aux confins de l'Estampille, l'Empire de Timbromanie, dont les habitants étaient communément appelés les Timbrés. Ce n'était alors qu'une sorte de terre inculte où poussait seulement la vignette, une espèce de petite vigne sauvage ignorant la taille-douce et dont on possède encore quelques beaux spécimens.

"Cérès la blonde, ainsi appelée probablement parce qu'elle vint au monde complètement noire, régnait sur cet empire. D'un caractère plein de nuances, elle possédait une assez bonne impression et avait même souvent beaucoup de cachets. Comme on s'en doute un peu, elle avait des lettres, mais vivait en marge de tout, dans les petits papiers de l'Etat. Quant à ses sujets, ils ne tardèrent pas à tomber dans le panneau et comme ils possédaient, pour la plupart, un timbre agréable, ils l'utilisèrent pour l'affranchissement du Pays".

L'A.P.Y. à l'Honneur

... chez S.A.S. le Prince RAINIER

Les 21 et 22 Mars dernier , à MONTE-CARLO, une grande exposition cartophile et philatélique était organisée sous le Haut Patronage de S.A.S. le Prince RAINIER III et avait pour thème "MONACO et sa région".

Les participations étaient faites uniquement sur invitation. Vous pensez bien que notre amicaliste P.BENINI, de réputation nationale, se devait de faire partie de l'élite, exposant une faible partie de sa collection personnelle dont voici un échantillon :

- lettre de 1729 avec marque postale manuscrite "MONACO PROVENCE", signée ANTOINE 1er, Prince de MONACO
- lettre de NICE à GORBIO de 1704
- lettre "ci-devant MONACO" de 1792 adressée à LA TURBIE
- lettre de MENTON avec marque manuscrite de 1747 "Armée d'Italie" (seule pièce connue)
- lettre "85/MONACO" de 1793 sur lettre à en-tête de la Mairie de MENTON, précédant le "85/MENTON"
- lettre portant la marque manuscrite "S.A.S. le Prince de MONACO" de 1741, adressée au Directeur des Postes de MONACO
- lettre portant la marque "MONACO" à en-tête des Postes Royales Sardes, signée DORIA DE CAVAGLIA, Ministre de l'Intérieur
- livret "Administration des Postes aux chevaux du Royaume de Sardaigne", station de MENTON, concernant les routes traversant la Principauté
- "CAVALLINO" provisoire de 0,50 de NICE à MENTON 1819. Les "CAVALLINI", précurseurs des entiers postaux, étaient des lettres des Postes Sardes portant l'empreinte d'un "Cavallino" (petit cheval) permettant aux particuliers de faire porter les lettres par leurs propres moyens
- lettre à en-tête de XVème Régiment d'Infanterie en garnison à MONACO en 1846, avec empreinte et signature du Vaguemestre
- lettre de CETTE (sic) à MENTON du 15 Juin 1860, premier jour de MENTON redevenue française.

Cette participation, totalement inédite, a fait sensation et notre Collègue, outre le diplôme d'honneur, a reçu les félicitations de son Excellence M. SAINT-MLEUX, Ministre d'Etat, et de M. J.L. MEDECIN, Maire de MONACO. Qu'il veuille bien accepter aussi les nôtres qui, si elles sont plus modestes, n'en sont pas moins sincères, ainsi que nos remerciements pour avoir fait flotter bien haut l'emblème de L'AMICALE PHILATELIQUE YONNAISE.

Le Président.

Association Des Cartophiles De Monaco
1ère Exposition Carto-Philatélique

Monaco 21-22 mars 1981



REMERCIEMENTS

Décerné à Monsieur Benini Pierre S.A.P.Y.....

Le Président :

DOCUMENT ...

Monsieur
Je vous prie de voir la bonté
de mettre dans la lettre de mon
fils que le Courrier qui apporte
les dépêches de Napoléon au 4^e
chemin arrive à huit heures part des
4^e chemin pour Napoléon à dix heures
lui dire aussi que fasse tout se
qu'il pourra pour venir si tôt
que sa femme sera rétablie
car sa me fâche bien de le voir
de penser sans d'argent

Je vous salue

V^e marchais

J'ai toujours pensé
que la recherche
était payante...
Je n'en veux pour
preuve que cette
modeste lettre
(de 1806) décou-
verte dans un tas
de "vieux papiers"
vendus par un bro-
canteur... des
Deux-Sèvres.

Combien d'entre-
nous savait que
la diligence de
NAPOLÉON arrivait
aux Quatre-Chemins
de l'Oie à 8 heures
et qu'elle en repar-
tait à 10 heures
pour notre bonne
Ville ?

C'est ainsi qu'on
fait l'histoire...
postale !

Y. PAUVERT.



Votre EBENISTE

MEUBLES MOREAU

Fabricant

BELLEVILLE - sur - VIE

Tel ; magasin : 98.12.62

fabrique : 98.11.13

Pour vos lunettes

LENTILLES DE CONTACT

2 Magasins à votre service

COMMOY

16, Place du Marché - Tél. 37.02.89

29, Rue Georges-Clemenceau - Tél. 37.49.09

85000 LA ROCHE SUR YON

POISSONNERIE

"chez **ANDRE**"

26, rue Foch

LA ROCHE SUR YON

Tel : 37.11.14

Arrivage journalier
des **SABLES D'OLONNE**

★
aux halles : **Mardi**

Jeudi

Samedi

BARBOTEAU anciennement MARIONNEAU

8, Rue Foch (Près du Rex)

LA ROCHE SUR YON

Tél. 37.08.91



ANTIQUITÉS



OCCASIONS

Meubles régionaux

Sièges

Bijoux

Cartes

Hall d'exposition

ENTREE LIBRE

- ELECTRICITE GENERALE -

TELEVISION - CHAUFFAGE ELECTRIQUE

ELECTRO-MENAGER -

ANTENNES TELEVISION

louis le goff

Magasin : 5, Rue Raymond-Poincaré

Atelier-Bureaux : 6, Rue Lazare-Carnot

LA ROCHE-SUR-YON

Tél. : 37-09-19

Vous pensez CADEAUX...

Dites

SESAM'

qui vous propose

ses cadeaux personnalisés

ses gadgets

ses cadeaux d'affaires

SON CHOIX

SES PRIX

M^{me} BARALHÉ

M^{me} GADIOU

15, rue Georges-Clemenceau — 85000 LA ROCHE SUR YON

Tél. (51) 37.08.53

PAPETERIE

ROBERT AVIZOU



**Fournitures de bureau
et philatéliques**



*Maison du **STYLO**
Maison des **CADEAUX***



7 place Napoléon LA ROCHE sur YON

Tél. (51) 37.15.94

Comptoir du Marche Commun

C est Moins Cher...

**13 Bd Louis Blanc
85000 LA ROCHE sur YON**

**GROSSES REMISES
sur**

**ELECTRO-MENAGER et
TELEVISION**

Exemple :

**REMISE 20%
sur aspirateur VOLTA**

**SERVICE APRES VENTE
CREDIT jusqu'à 21 MOIS**

La Poste aux Lettres en BAS-POITOU sous l'ANCIEN REGIME [1672.1792]

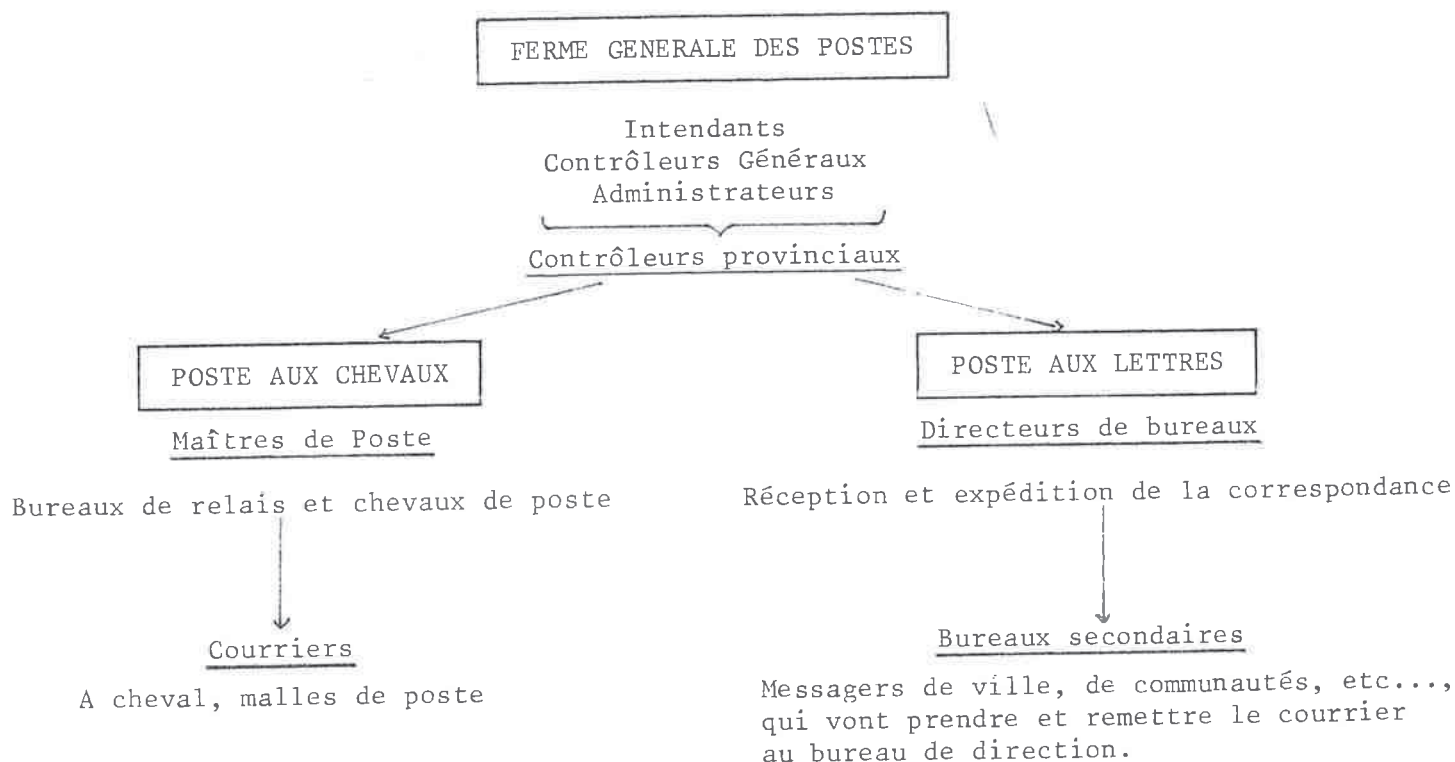
Durant la majeure partie du XVII^{ème} siècle, ce furent les messagers communaux qui, avec ceux des universités, assurèrent à peu près seuls le trafic des lettres entre particuliers. Cependant, des courriers destinés au transport des lettres avaient été mis à la disposition du public, mais leur fonction était assez mal définie et ils n'avaient pas encore l'exclusivité du service.

Il n'était alors pas chose facile que d'établir une sorte d'unité dans cet enchevêtrement confus de coutumes et de routines provinciales.

En 1668, l'arrivée de Louvois à la Surintendance Générale des Postes apporta de profonds changements. Une des préoccupations de cet organisateur fut d'unifier les divers organismes administratifs ; il constitua donc, en 1672, la Ferme Générale des Postes.

C'est cette grande administration qui géra les Postes et les Messageries, et qui subsista jusqu'à la Révolution.

Voici, d'après le tableau ci-dessous, comment, à cette époque, fut organisé le service des Postes.



La poste aux lettres, devenue un monopole affermé à un traitant, était une organisation déjà pourvue d'un certain développement.

Il est impossible de fixer exactement la date d'ouverture de chacun des bureaux de poste en Bas-Poitou, car les archives administratives manquent totalement.

Ce que l'on peut affirmer cependant, c'est que la majeure partie d'entre-eux était en service à la fin du XVII^{ème} siècle.

Certains documents d'époque (affiches, almanachs, tarifs, ...) nous apportent bien quelques indications, mais il faudra attendre le XVIII^{ème} siècle, c'est-à-dire le moment où la Ferme des Postes fonctionnait depuis plus de trente ans, pour connaître avec certitude l'existence des bureaux en Bas-Poitou.

C'est ainsi qu'un bureau fut créé à Palluau vers 1710, et un autre à Noirmoutier à la veille de la Révolution.

Mais quels étaient les tarifs au début du XVIII^{ème} siècle ?

Ils étaient calculés en fonction de la distance à parcourir et du poids des lettres.

Ainsi, en 1704, pour la lettre simple, la redevance était de :

- . trois sols pour les villes distantes de 20 lieues et au dessous,
- . quatre sols de 20 à 40 lieues,
- . cinq sols de 40 à 60 lieues,
- . six sols de 60 à 80 lieues,
- . sept sols de 80 à 100 lieues...

Vers 1759, pour les mêmes parcours, il fallait compter quatre, six, sept, huit et neuf sols.

Mais pour qu'il fût possible d'apprécier la distance parcourue par une lettre, il était indispensable d'en connaître exactement le point de départ et le point d'arrivée.

Aussi, Louvois, Surintendant Général des Postes, dans une lettre du 12 Janvier 1687 à Rouillé Contrôleur Général, écrivait-il : "... Donnez donc ordre qu'on les marque (les lettres) sur les lieux..."

Conformément à cet ordre, les directeurs de bureaux, ou leurs commis, marquèrent les correspondances à la plume.

En voici des exemples :

de Lucen

(23 mai 1699)

des Essarts En Poitou

(21 avril 1712)

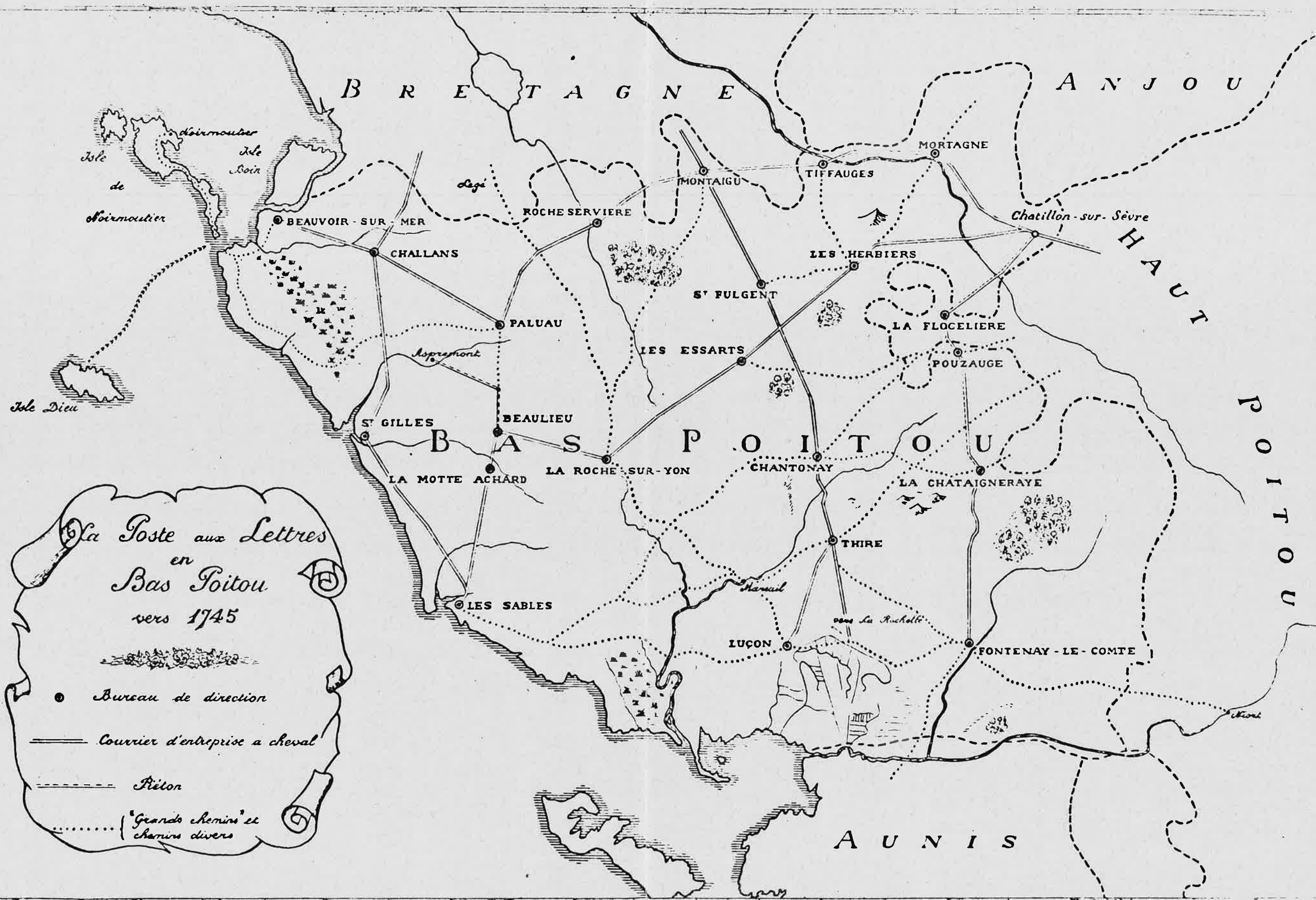
de la Roche sur yon

(26 juin 1727)

St Gilles

(6 mars 1746)

Vers le milieu du XVIII^{ème} siècle, cette coutume fut remplacée par l'usage d'un tampon encre. En effet, le 3 Mars 1749, une circulaire de Voyer d'Argenson, Surintendant Général des Postes, enjoignait aux directeurs



des bureaux de poste de se pourvoir, à leurs frais, d'un tampon au nom de leur bureau.

Il faut croire que certains directeurs avaient devancé cet ordre, puisque dès 1732, le bureau de Fontenay-le-Comte en était muni.

DE FONTENAY-LE-COMTE

Ces tampons, de confection locale, étaient réalisés soit en bois, soit en métal. Ils présentent une facture bien particulière, ainsi que le montrent les marques présentées ci-dessous :

LAFROCELIERE

(vu 1750)

TIRE

(vu 1758)

MORTAIGNE

(vu 1763)

CHATAIGNERAYE

(vu 1777)

ST. H

abrégé de Saint Hermand
(vu 1782)

POUZAUGES

(vu 1790)

Les routes conditionnaient en majeure partie le trafic de la poste aux lettres, et par conséquent le système postal reposait sur la poste aux chevaux.

Les bureaux étaient généralement situés aux relais. Leur siège se confondit longtemps avec le domicile personnel du directeur dont le rôle se bornait à assurer la réception et l'expédition du courrier tout en tenant le compte quotidien.

Les lettres, déposées dans le bureau, étaient frappées de la marque postale puis taxées. Elles étaient ensuite enliassées et expédiées aux bureaux en correspondance avec lui.

Dès l'arrivée d'un courrier, le directeur (ou un commis) procédait au tri, et la remise des lettres était faite au bureau, car le service de la poste, à cette époque, n'assurait pas de distribution à domicile ; chaque destinataire devait donc se déplacer, mais bien des lettres n'étaient pas retirées, dans l'ignorance d'un envoi ou bien par manque de ressources. Elles étaient alors renvoyées à Paris au service des Rebut.

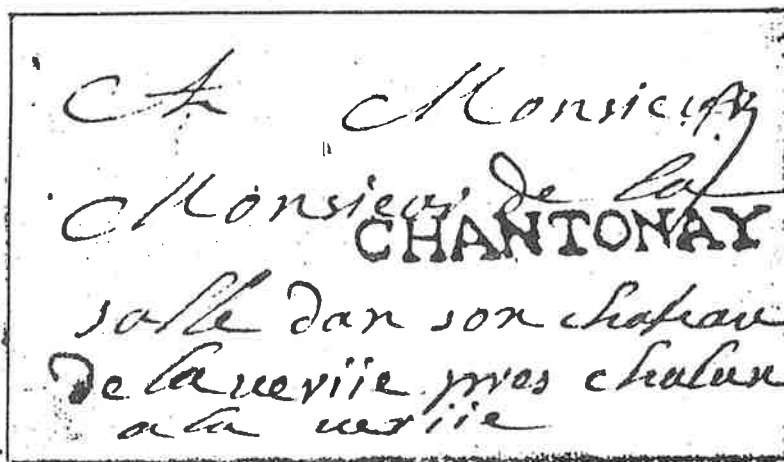
Quant aux bourgs situés à l'écart, des messagers habilités venaient au bureau remettre ou retirer la correspondance.

Précisons cependant qu'il y avait deux notions du courrier au départ :

D'une part, les lettres envoyées en port dû, c'est-à-dire dont le port était payé par le destinataire ; elles étaient les plus nombreuses car

l'usage voulait que le port fut payé par les personnes à qui elles étaient adressées.

Lettre datée
du 28 Jan-
vier 1750

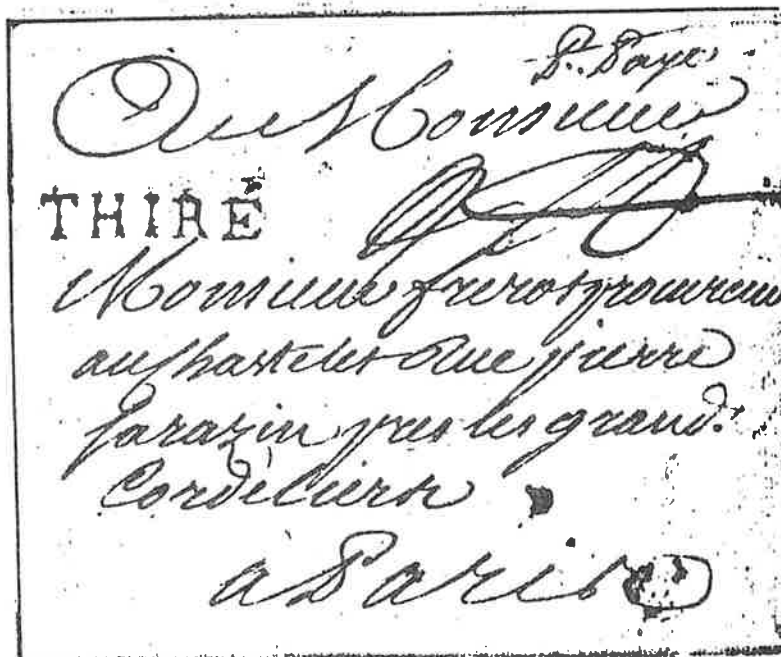


3 sols (port
que devra
payer le des-
tinataire)

La taxe est toujours inscrite au recto.

D'autre part, les lettres expédiées en port payé. Cet usage était surtout réservé aux correspondances destinées notamment aux notaires, hommes de loi, ou bien, lorsque la considération du destinataire engageait l'expéditeur à payer le port. On trouve de ce fait une indication manuscrite : "port payé, franc, franche..." qui accompagne la marque de départ manuscrite ou au tampon.

Lettre datée
du 18 Juil-
let 1765



mention de
"port payé"

paraphe du
directeur pré-
cisant que le
port a été
payé au départ.

Au verso, est inscrite la taxe de 10 sols
payée par l'expéditeur.

Quel volume de courrier était ainsi transporté ? Il n'est pas possible de le calculer, le port des lettres variant selon le poids et la distance.

Néanmoins, un document conservé au musée de la Poste donne, pour chaque bureau, le revenu annuel de la Ferme en Bas-Poitou pour l'année 1745.

NOM DU BUREAU	REVENU DU BUREAU EN LIVRES, SOLS ET DENIERS	NOM DU TITULAIRE
Beaulieu	534,18	Prousteau
Beauvoir-sur-Mer	2 041, 3	Girard
Challans	1 144,18	Trichet
Chantonnay	1 127, 3	Servant
La Chataigneraie	851, 3	Friot
Les Essarts	629, 2	Verdon
La Flocellière	423	Bisson
Fontenay-le-Comte	5 278, 8	Jolidon
Les Herbiers	894,14	Guyard
Luçon	3 148,13	Chatevert (dame)
Montaigu	1 477,10	Morinière (dame)
Mortagne-sur-Sèvre	636, 1	Chauvinière (dame)
La Mothe-Achard	282,15	La Chere
Palluau	506, 9	Marnet
Pouzauges	615,19	Mazabrey
Rocheservière	276, 8,3	Fayau
La Roche-sur-Yon	587,12	Lameriau
Les Sables-d'Olonne	3 117,19	Coignard (dame)
Saint-Fulgent	186, 5	
Saint-Gilles	1 255,18	Chantereau
Thiré	761, 3	Cardineau
Tiffauges	629, 5	Belot

Peu de changements intervinrent dans la nomenclature des bureaux de poste aux lettres au cours du XVIIIème siècle.

Vers 1710, le bureau de Talmont fut supprimé.

En Mars 1780, le bureau de Thiré fut fermé et transféré dans la localité voisine de Saint-Hermand, choisie certainement à cause de l'exploitation par la poste aux chevaux, de la nouvelle route de Niort à Nantes se croisant avec celle allant vers La Rochelle.

En 1787, un bureau fut ouvert à Noirmoutier, mais il devait exister déjà une distribution qui dépendait de Beauvoir-sur-Mer.

Voici d'ailleurs la liste des bureaux de direction qui ont fonctionné en Bas-Poitou sous l'Ancien Régime.

NOM DU BUREAU	ORTHOGRAPHE DE LA MARQUE POSTALE AU TAMPON	OUVERTURE	DATE A LAQUELLE LE BUREAU EST SIGNALÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS
<i>Beaulieu</i>	BEAULIEU	XVII ^e siècle	1704
<i>Beauvoir-sur-Mer</i>	BEAUVOIRSURMER BEAUVOIR-S-MER	"	1691
<i>Challans</i>	CHALLANS	"	1704
<i>Chantonray</i>	CHANTONAY CHANTONNAY	"	1687
<i>La Chataigneraie</i>	CHATAIGNERAYE	"	1704
<i>Les Essarts</i>	LESESSARTS	"	1704
<i>La Flocellière</i>	LAFROCELIÈRE LAFLOCELIÈRE	"	1704
<i>Fontenay-le-Comte</i>	DE FONTENAY-LE-COMTE D. FONTENAY-LE COMTE FONTEINAY-LE-CTE FONTENAY-LE-COMTE	"	1650
<i>Les Herbiers</i>	LESHERBIERS	"	1704
<i>Lugon</i>	LUÇON LUÇON •LUÇON•	"	1675
<i>Montaigu</i>	MONTAIGU	"	1687
<i>Mortagne-sur-Seine</i>	MORTAIGNE	"	1675
<i>La Mothe-Achard</i>	MOTEACHARD	"	1681
<i>Pouzanges</i>	POUZAVGE <u>POUZANGES</u>	"	1704
<i>Roche-servière</i>	ROCHESERVIERE	"	1704
<i>La Roche-sur-Yon</i>	ROCHESURYON	"	1691
<i>Les Sables-d'Olonne</i>	LESSABLES	"	1675
<i>Saint-Fulgent</i>	ST FULGENT	"	1704
<i>Saint-Gilles</i>	ST GILLES	"	1704
<i>Calmont⁽¹⁾</i>		"	1704
<i>Thiré⁽²⁾</i>	TIRE THIRÉ	"	1704
<i>Tiffauges</i>	TIFFAUGES	"	1704
<i>Palteau</i>	PALUAU	1710	
<i>Saint-Hermard</i>	STH	1 ^{er} janvier 1780	
<i>Noirmoutier⁽³⁾</i>	NOIRMOUTIER	1 ^{er} septembre 1787	

(1) Bureau supprimé vers 1710 (pas de marque connue).

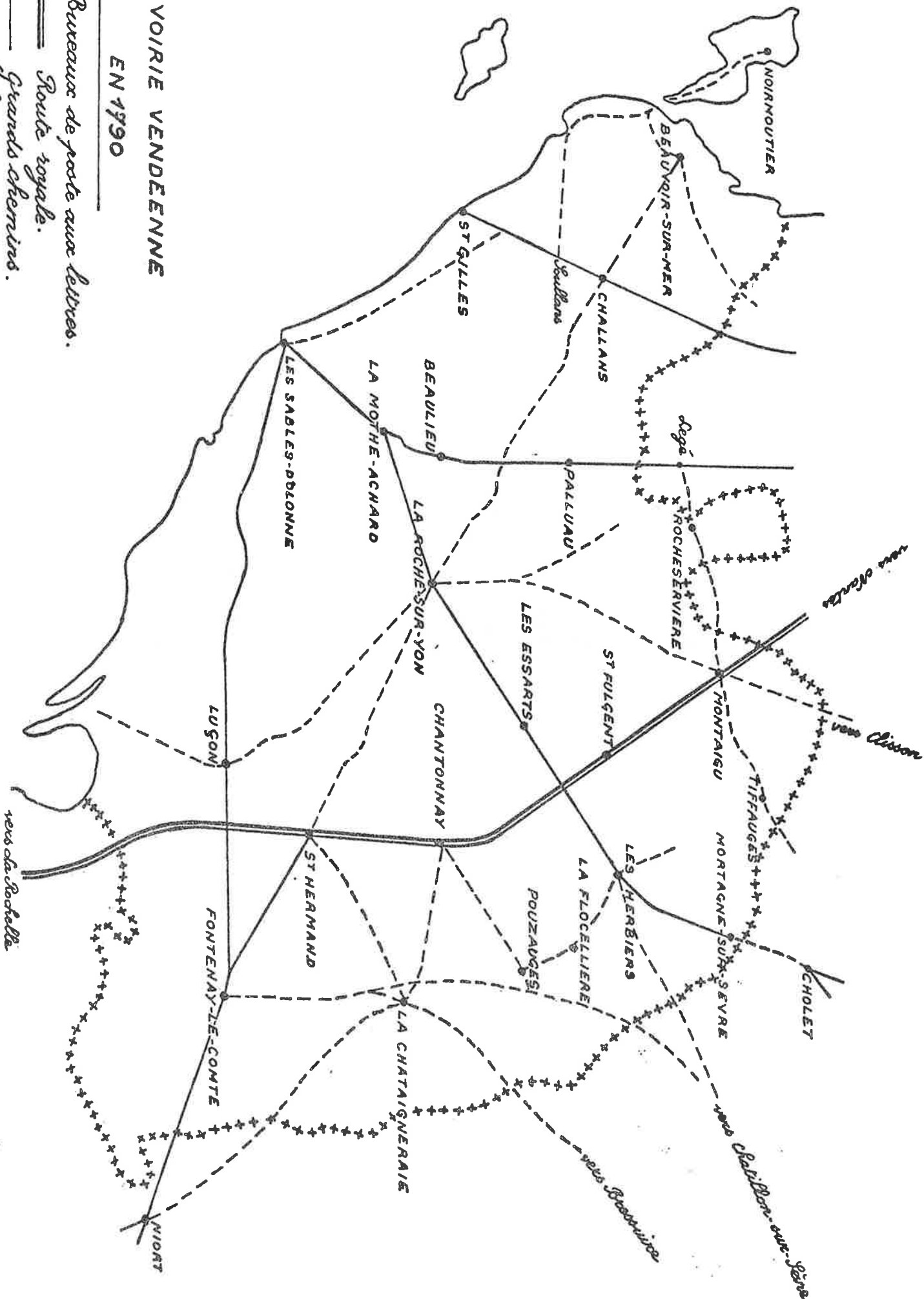
(2) Transféré à Saint-Hermard le 1^{er} janvier 1780.

(3) Connu comme distribution avant le 1^{er} septembre 1787.

LA VOIRIE VENDEENNE

EN 1790

- Bureau de poste aux lettres.
- == Route royale.
- Grands chemins.
- Chemins de traverse.



L'Ancien Régime léguaît donc au gouvernement révolutionnaire un organisme qui lui assurait le monopole intégral du transport de la correspondance. Il était pourvu d'un réseau assez dense pouvant en partie satisfaire aux nécessités de l'heure et aux besoins de la nation ; mais dans les pays de l'Ouest, entre Bordeaux et Nantes, en dépit des démarches réitérées du haut commerce, ce n'est qu'à la veille de la Révolution qu'une liaison postale régulière et un service public de voitures purent s'organiser, tant était défectueuse la voirie vendéenne.



Un courrier à cheval au XVIIIème siècle.
(d'après une gravure de C. Parrocel)



Plaque de poste pour le relais d'Oulmes
(réduction)

AUTO - MOTO - BATEAU - SUPER-LOURD.

EN TRADITIONNEL
DU FORMATION ACCELEREE.

CENTRE de FORMATION ROUTIERE MARIONNEAU

21. RUE FOCH LA ROCHE S/YON
TEL : 37.03.89



crédit foncier
de france

tous crédits immobiliers

(Résidences Principale et Secondaire)



JUSQU'A
80%
DU PRIX

achat, construction, travaux

5, Place du Théâtre

85000 LA ROCHE SUR YON

Téléphone (51) 37.06.86 - 37.32.53

NOS
ANNONCEURS
SONT NOS AMIS *****

RÉSERVEZ - LEUR

VOTRE CLIENTÈLE !

CALENDRIER

des réunions de l'A.P.Y.

8 janvier 1981

5 février "

5 mars "

2 avril "

7 mai "

4 juin "

2 juillet "

3 septembre "

1er octobre "

5 novembre "

ET RETENEZ BIEN CES DATES :

ASSEMBLEE GENERALE : le 13 décembre à 9h30
BANQUET ANNUEL : le 17 mai

En outre, une Bourse aux timbres, cartes et vieux papiers, à une date non encore fixée, sera annoncée au cours d'une réunion mensuelle et par voie de presse.



Philatélie

G. Dupuis

ACHAT & VENTE

TIMBRES, CARTES POSTALES, MONNAIES

MATÉRIEL PHILATÉLIQUE

Dépositaire des marques

LEUCHTTURM

SAFE

LINDER

YVERT

TEL. (40) 20.45.71

R. C. A 310 695 705

2 RUE DES DEUX PONTS
44000 NANTES



TRANSPORTS
DÉMÉNAGEMENTS

BIÈRES
CHARBONS
FUEL
BOIS
VINS

E^{ts} Marcel BARREAU

Route de Nantes

85 - LA ROCHE-SUR-YON

C. C. P. Nantes 1778 - 39

Tél. 37.10.15

UN ÉVÉNEMENT
à La Roche-sur-Yon

Cuisine F

vient d'ouvrir un magasin
avec toutes les plus grandes marques de
meubles et électro-ménager à encastrier

à LA ROCHE-SUR-YON
27, rue des halles

POMPIDOU cuisine
27, rue des Halles - LA ROCHE-SUR-YON

ETS BIRON s. a.

ORTHOPÉDISTES

26 à 30, r. Président de Gaulle

85000 LA ROCHE SUR YON

Téléphone : (51) 37.07.72

Fournisseurs agréés des Ministères

Caisses Maladies

et

Centres d'Appareillages

FABRICANTS de : Chaussures orthopédiques et sur mesures

Semelles correctrices.

Ceintures et corsets médicaux sur mesures

Chaussures médicales et Thérapeutiques

VENTE ou LOCATION de : Tous matériels pour blessés et handi-
capés.

maisons **Dôme**
france

la sécurité du traditionnel
l'agrément du sur mesures



Centre Commercial des Halles
85000 LA ROCHE SUR YON
Tél. (51) 37.36.88

Le 3c au Type BLANC

Je l'écrivais il y a quelques mois à un ami de TARBES, collectionneur et grand spécialiste du type BLANC. Je suis certainement le seul, hélas, à posséder le virus de ce timbre dans notre département.

Aussi, vous me pardonnerez d'avoir tardé à vous faire part de mes élucubrations, mais je ne voudrais pas vous ressasser les oreilles avec un thème qui semble peu vous intéresser, pour modérer mon expression ...

.....

Mis en vente générale avec la série du même type le 5 Décembre 1900, ce timbre n'a eu, en fait, qu'un usage limité à l'affranchissement des journaux et imprimés qui bénéficiaient de tarifs spéciaux. J'en ai trouvé affranchissant des cartes postales ne comportant que l'adresse du destinataire, (figure 1), mais ce ne peut être qu'une fantaisie de l'expéditeur.

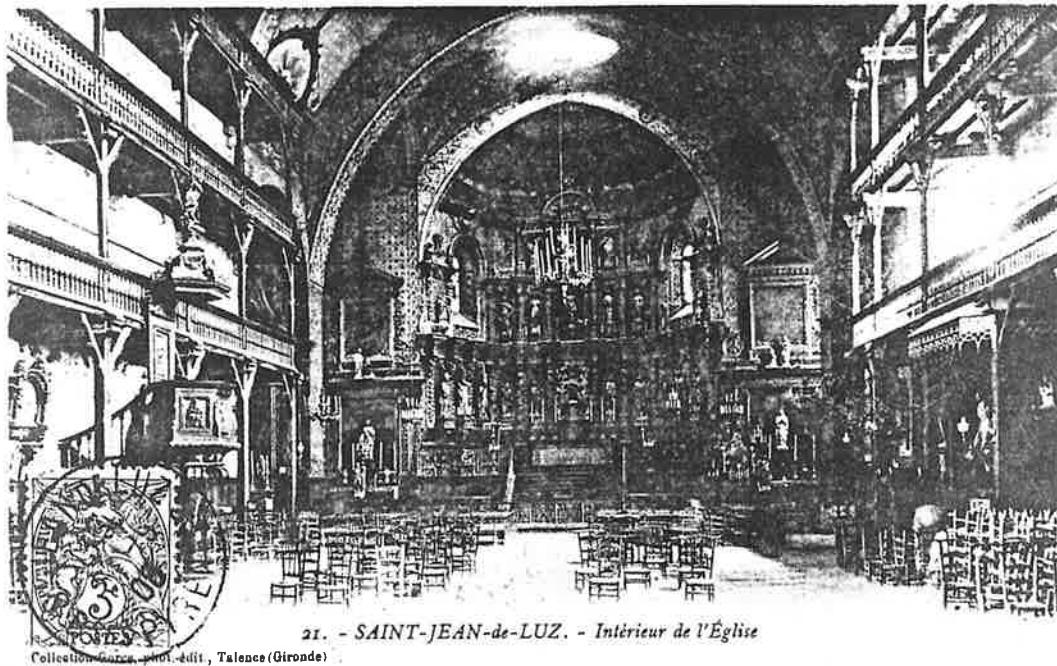


figure 1

I - IMPRESSION A PLAT

Ce timbre fut imprimé sporadiquement de 1900 à 1923 avec des teintes allant du rouge vif au jaune-orange terne. Les premières impressions

"à plat" (1900 - 1906 - 1907 - 1908) se rencontrent au type IA (figure 2), les tirages de 1907 et 1908 faisant apparaître, en plus, un type IB (figure 3) dû à la retouche, case par case, d'une copie du cliché-type.



TYPE IA
(fig. 2)



TYPE IB
(fig. 3)

Comme vous le constatez facilement, il existe des différences dans la gravure du chiffre 3, mais on les différencie à l'oeil nu à la forme du C qui se termine par une sorte de triangle dans le type IA et par un trait plus fin dans le type IB.

Les tirages de 1909 à 1912, 1915 à 1917, 1919 à 1921 et 1923 sont tous au type IB.

Il semble que le nombre de timbres imprimés jusqu'en 1923 ait dépassé très largement ses possibilités d'utilisation puisqu'on vendait encore en 1930, dans certains bureaux de PARIS (et d'ailleurs), des feuilles tirées en 1915 et 1916 (figure 4). Quelques heureux ont même trouvé des plis oblitérés en 1933 comportant des timbres à 3c, sur papier GC, imprimés en 1919.

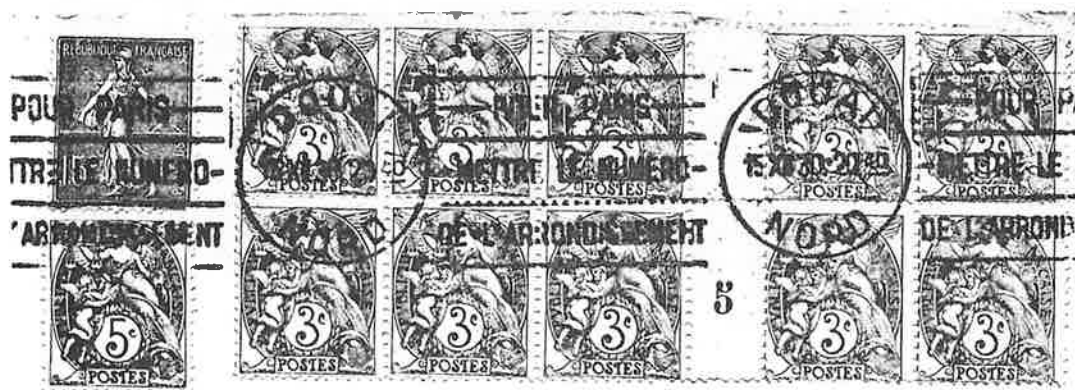
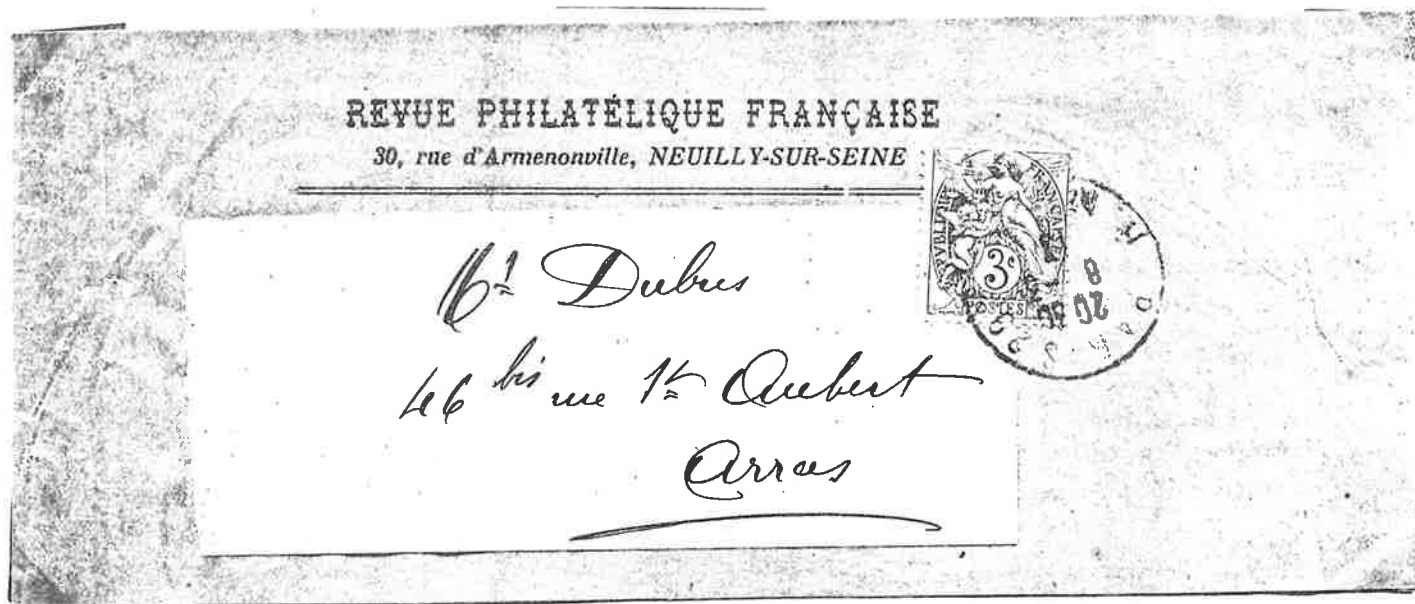


Figure 4 : DOUAI, du 15 Décembre 1930

Ci-dessous, quelques exemples classiques d'utilisation de ce timbre imprimé à plat.



sur journal



II - IMPRESSION PAR ROTATIVES

Le tirage de ce timbre reprit le 14 Mai 1930 et fut imprimé en feuilles de 100 jusqu'au 1er Février 1932, dernière date connue. Il est au type II (voir bulletin N°3, page 14).



III - LES SURCHARGES

Elles sont nombreuses, variées et... très recherchées. Certaines sont courantes (surcharge ANNULE, figure 5), d'autres d'un accès plus difficile en égard à leur prix (timbres des cours d'instruction, exemple figure 6 - surcharge 1/2 de 1903 non émise, exemple figure 7).



figure 5



figure 6



figure 7

A signaler une surcharge "privée" qui a toute une histoire (de Ministre), mais qui n'aurait jamais eu d'existence officielle (figure 8)



figure 8

IV - LES ENTIERS POSTAUX

Exclusivement composés de bandes pour journaux émises de 1917 à 1921, elles ont relativement peu servi, les tarifs de l'époque ne s'y prêtant pas ou peu (figure 9)

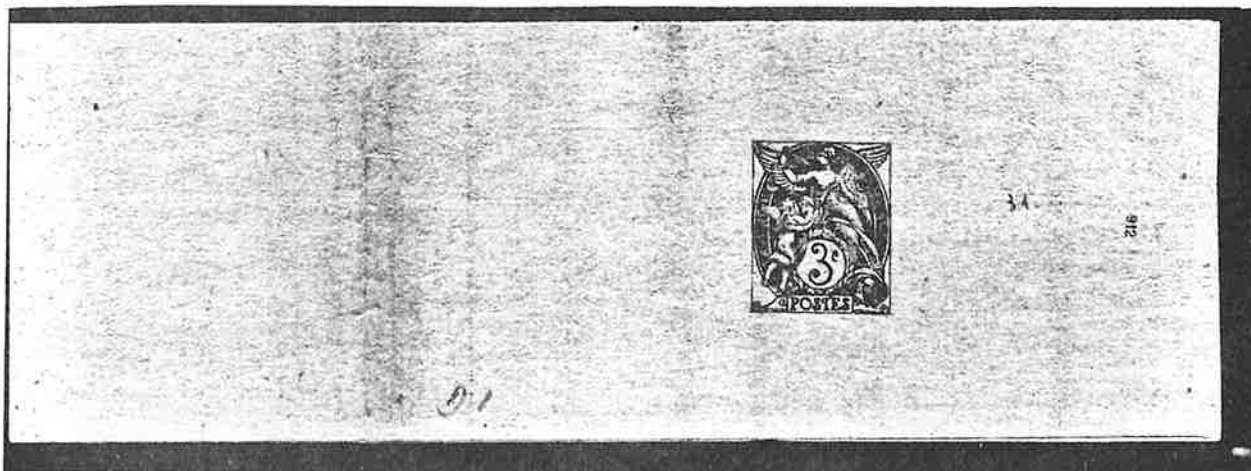


figure 9

V - LES PREOBLITERES

Cette surcharge fut créée pour répondre au tarif issu de la Loi du 20 Juin 1923 qui prévoyait un tarif spécial pour les envois "en nombre" par 1000 exemplaires routés et enliassés par l'expéditeur et par bureau de destination. (figure 10)



figure 10

Il fut surchargé à plat sur des feuilles de 150 timbres. La surcharge dite "à cheval" (figure 11) est intéressante, parmi bien d'autres, notamment celle de la 27ème case qui comporte une variété peu commune, le premier F de AFFRANCH TS étant fermé en forme de P, ce qui donne APFRANCH TS (figure 12)



figure 11

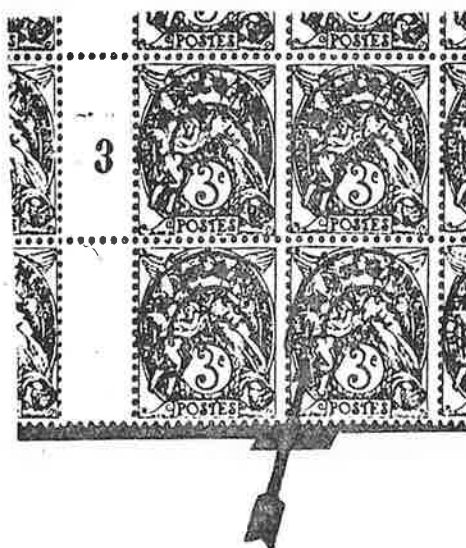


figure 12

.....

Comme tous les timbres d'usage courant, le 3c au type BLANC permet des recherches intéressantes. Mais, il faut se méfier des fausses surcharges qui peuvent vous être proposées :

- "POSTES SERBES" violette (fausse) ou noire (de complaisance)
- "Réoccupation/française/en/ALSACE sur timbre au type II
- Surcharge 1/2 (cf. FAUX et TRUQUES, de J.F. BRUN)

D'autre part - et cette remarque n'engage que moi - on peut vous proposer comme "rare" des feuilles (ou des fragments supérieurs)

faisant apparaître, dans la partie Nord-Est, un essai de numérotation (figure 13) qui ne fut pas adopté.

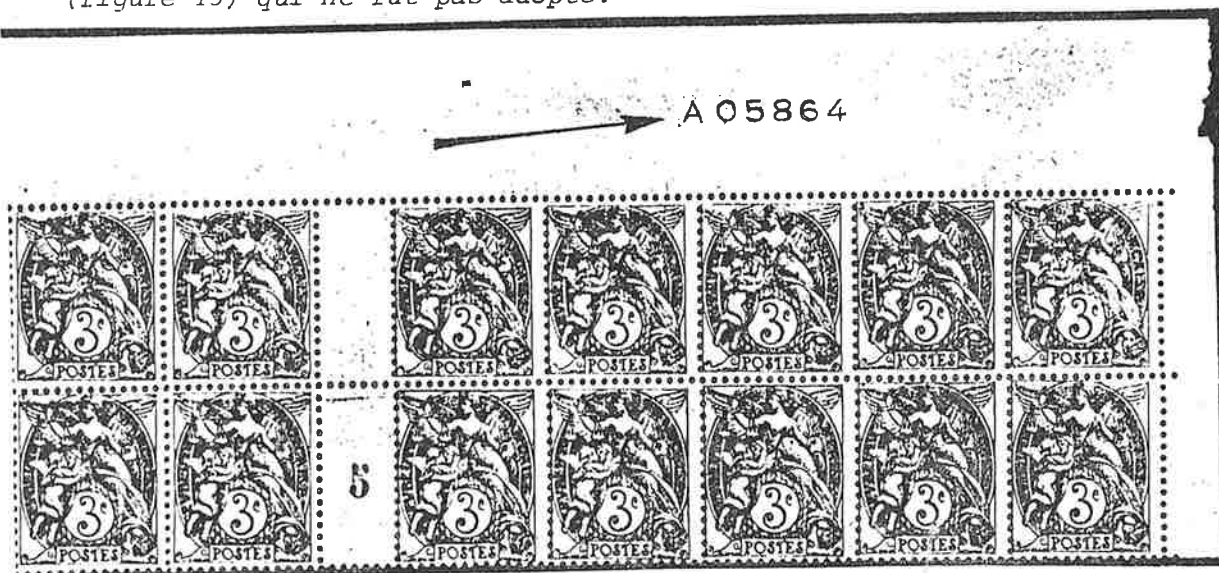


figure 13

A mon humble avis, cette pièce n'est pas "rare", en égard au nombre de propositions de vente que j'ai reçues en 10 ans... !

Y. PAUVERT.

" P O R T O "

Reportez-vous à la 10ème page de notre dernier bulletin (N°10). Voici la réponse annoncée.

Bien que ce mot fasse penser à bien autre chose, il s'agit d'une marque postale allemande indiquant que cette carte postale comporte un affranchissement insuffisant et qu'elle doit faire l'objet d'une taxe de 240 (marks ?) dont on distingue parfaitement l'inscription sur la reproduction que vous avez vue.

On peut penser que le montant de cette taxe est énorme, mais il faut se rappeler que l'Allemagne subissait une crise économique extraordinaire à cette époque... Souvenez-vous des timbres en cours quelques années plus tard avec des valeurs faciales allant jusqu'à plusieurs milliers de marks !

Le Rallye aérien de Monaco d'avril 1914

Nous vous présentons aujourd'hui un article sur le Rallye aérien de Monaco d'Avril 1914 à travers, bien sûr, les cartes postales anciennes. Cet article nous donne l'occasion de dire un mot de cette cartophilie monégasque qui est très riche et très variée.

Peu de contrées en effet ont fait l'objet d'une production d'une telle qualité, notamment dans les cartes fantaisie et illustrées. Cette richesse est due bien entendu au caractère particulier en tant que tel de cette Principauté ainsi qu'au rôle touristique primordial qu'elle joua à la Belle Epoque, essentiellement grâce au Casino et aux jeux.

On pourra d'ailleurs apprécier tous ces trésors de la cartophilie monégasque, ainsi que d'autres pièces régionales au cours d'une grande exposition qui se déroulera les 21 et 22 Mars dans l'enceinte du Hall du Centenaire à Monaco.

Cette première exposition-bourse organisée par l'Association des cartophiles monégasques revêtera une grande importance, tant au niveau de la quantité et de la qualité des collections présentées, qu'à celui du nombre des marchands spécialisés présents.



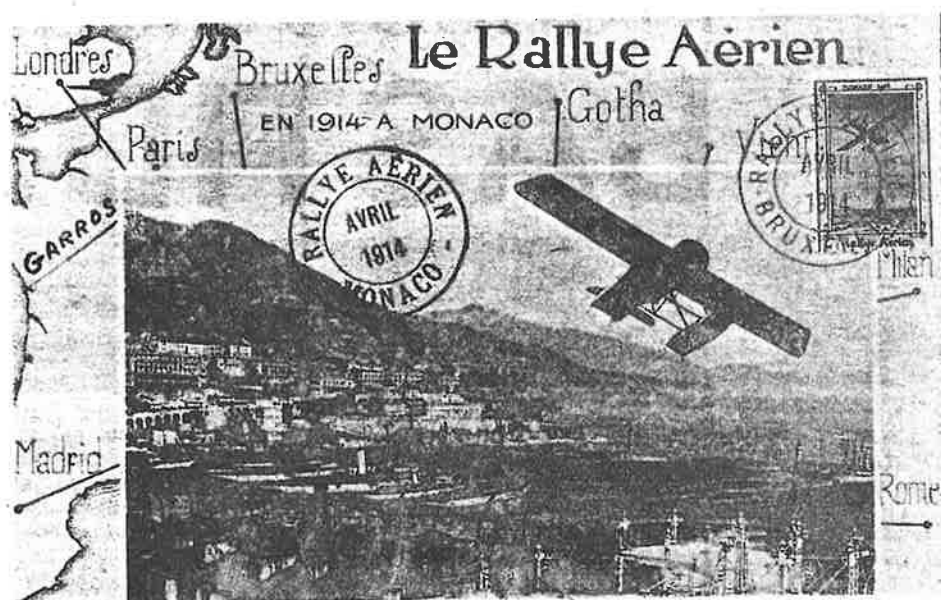
Dès le début de la navigation aérienne, plusieurs pays organisèrent meetings et rallyes aériens souvent dotés de vignettes spéciales commémorant la manifestation. Malgré l'absence de toute indication postale on peut, cependant, considérer ces vignettes comme les véritables précurseurs des timbres de poste aérienne ; elles sont d'ailleurs très recherchées par les amateurs de cette spécialité.

Organisé du 1er au 15 Avril 1914 par la Principauté de Monaco et placé sous les règlements de la Fédération aéronautique internationale, le Rallye aérien était la réplique du Rallye automobile créé trois ans plus tôt.

Le but poursuivi consistait à rallier dans le meilleur temps possible diverses villes européennes avec Monte-Carlo ; la distance exacte à parcourir était de 1.293 km, dont 1.083 au-dessus de la terre et 210 au-dessus de la mer.

Le Rallye aérien de Monaco, outre son caractère sportif, innovait, en quelque sorte, le transport de la correspondance, ainsi que le mentionne l'inscription portée sur chaque carte : "La première carte-postale transportée, 1.300 km en aéroplane au-dessus de la terre et de la mer, traversant l'Europe, pour arriver à Monaco, sous le contrôle des aéro-clubs européens".

Ces cartes comportaient également une vignette. Cette dernière, d'une dentelure 12, lithographiée, est presque toujours mal perforée, très mal centrée, et sa gomme défectueuse fait parfois totalement défaut.



A l'état neuf, elle est rare, mais sans grand attrait pour un collectionneur, car son seul intérêt réside en l'apposition sur la carte officielle du rallye.

Les participants de ce rallye avaient le choix entre huit itinéraires, dont les points de départ se situaient à Paris, Londres, Bruxelles, Gotha, Madrid, Vienne, Milan et Rome avec Monaco comme point de ralliement.

Les pilotes ayant emprunté l'un des cinq premiers itinéraires devaient faire escale à Marseille où ils procédaient à l'échange de leur train d'atterrissage contre des flotteurs leur permettant d'amerrir dans le port de Monaco ; cette opération était effectuée à Gênes pour les itinéraires de Vienne, Milan et Rome.

Les meilleurs pilotes

Les meilleurs pilotes de l'époque participèrent à ce rallye : Brindejonc des Moulinais, Roland Garros, Gilbert, Renaux, Legagneux, Moineau, Prevost, Mella, Hirth, Mollard, Gaubert, Paret, etc...

Sur 27 appareils engagés, on en comptait 21 de construction française et 6 de construction allemande : Albatros, Morane Saulnier, Farman, Nieuport,

Deperdussi, Bréguet, etc...

Le pilote de chaque appareil emportait 1.000 cartes affranchies de la vignette et oblitérées du cachet de la ville de départ. Parvenues à destination, les cartes furent revêtues du cachet d'arrivée à Monaco. Il existe donc 8 oblitérations différentes sur ces cartes, dont la classification peut s'établir de la manière suivante :

A) Cartes postales qui ont effectué le parcours complet :

1) Paris-Monaco ; 2) Bruxelles-Monaco ; 3) Madrid-Monaco.

B) Cartes qui n'ont effectué qu'une partie du parcours :

4) Gotha-Monaco ; 5) Londres-Monaco ; 6) Milan-Monaco.

C) Cartes qui n'ont pas volé :

7) Vienne-Monaco ; 8) Rome-Monaco.

Le vainqueur de l'épreuve fut Roland Garros qui accomplit l'itinéraire Bruxelles-Monaco en 12 H 47 précédant au classement Brindejone des Moulinais, qui couvrit la distance Madrid-Monaco en 16 H 02.

Les aviateurs à avoir accompli le parcours sont les suivants :

Paris-Monaco : Verrier et Renaux (biplan Farman), Moineau (biplan Bréguet), Malard (monoplan Nieuport).

Bruxelles-Monaco : Roland Garros (monoplan Morane Saulnier).

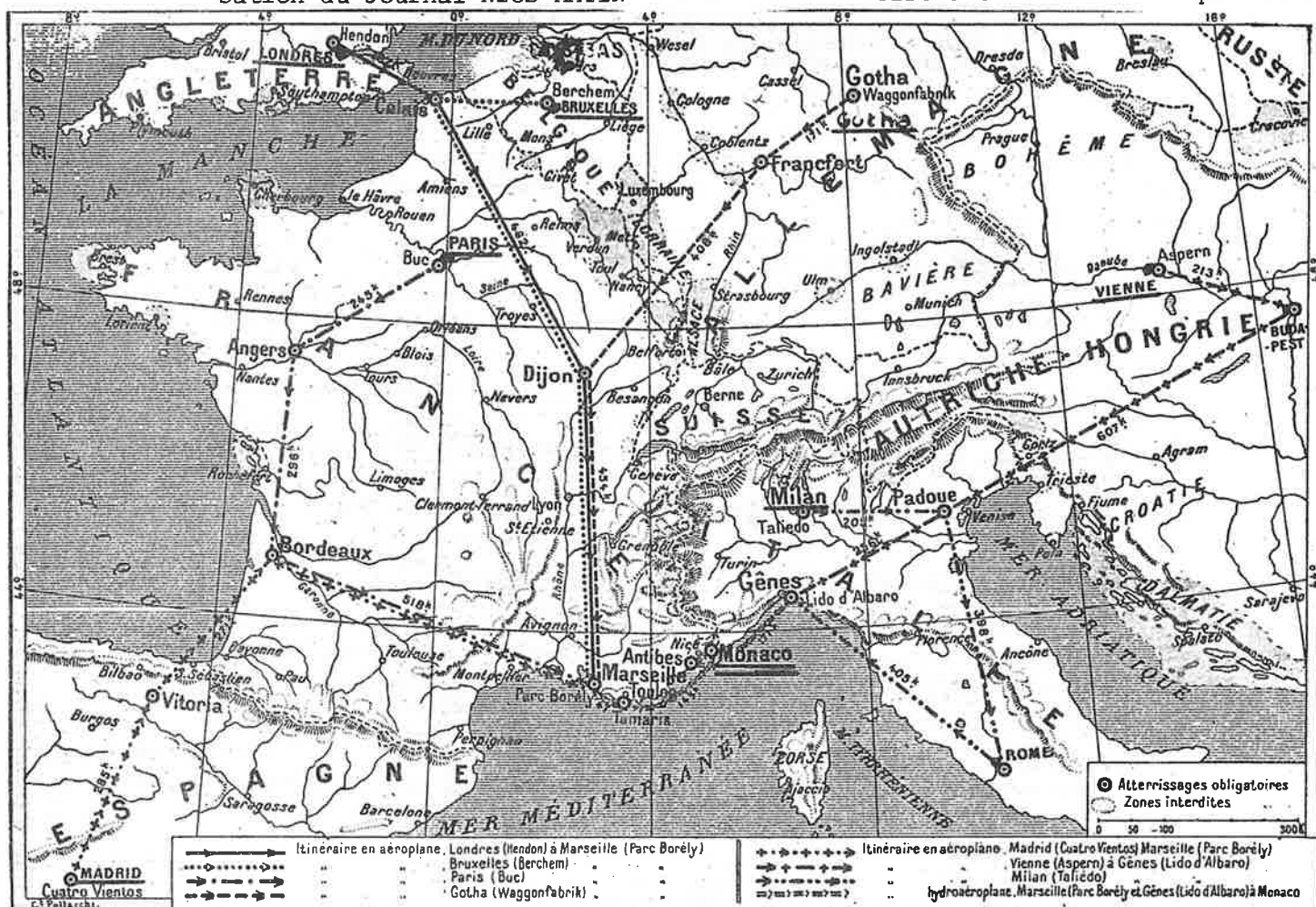
Madrid-Monaco : Brindejone des Moulinais (monoplace Morane Saulnier).

Gotha-Monaco : Helmut Hirth (biplan Albatros).

Jean-François DATURI.

Texte reproduit avec l'aimable autorisation du Journal NICE-MATIN

Cartes collection Charpentier.





**assurances
la providence**

**I. A. R. D.
VIE**

CABINET SEGUINEAU & FILS

**TOUTES
ASSURANCES**

IARD — VIE

"Le Richelieu"

Rue Paul-Doumer

85000 LA ROCHE-SUR-YON

☎ (51) 37.03.79 - 37.22.60

BIÈRES

BOISSONS GAZEUSES

VINS DE TABLE

VINS FINS

de toutes provenances

LIVRAISONS A DOMICILE

E^{TS} RIVIÈRE

74, route d'Aizenay

- LA ROCHE-SUR-YON -

Tél. 37-00-80

PHOTO CINEMA

**300 m² d'exposition
de matériel**

**tout pour le
LABORATOIRE**

à des PRIX

PHOTO-PLAIT

12.14 rue Pasteur

LA ROCHE-SUR-YON

Tel 37 50 84 à 50 m. du Théâtre



Poiroux Musique

**LE SPECIALISTE VENDEUR
de l'instrument de musique**

**27r. de Gaulle - tél 37.17.63
85000 LA ROCHE SUR YON**

Nombreux PIANOS neufs et d'occasion,
ORGUES électroniques avec boîte de rythmes,
ORGUES classiques, ACCORDEONS, GUITARES,
AMPLIS et tous instruments pour harmonies et fanfares

ACCORD - REPARATIONS

Prix extrêmement étudiés

Chez Madame BUTON
au POIRÉ-SUR-VIE

HOTEL-RESTAURANT DU CENTRE

Tél. 31.81.20

VAL-DE-VIE

Tél. 31.81.41

Cuisine soignée

Prix modérés

Bon accueil

Bonne table

Séminaires - Noces - Banquets
(700 couverts)

BUROPLAN

85, boulevard d'Angleterre

85000 LA ROCHE-SUR-YON



REPROGRAPHIE
tirages de plans
photocopies
duplication offset
FOURNITURES
POUR LE DESSIN

LABORATOIRE
- agrandissement
- réduction
photos tramées
PAPIERS DIAZO



37 42 47

La Poste à Napoléon-Vendée il y a 130 ans ...

Il nous paraît intéressant de vous faire connaître certains détails de fonctionnement du bureau de Napoléon-Vendée en 1850.

Vous constaterez, au regard du tableau original ci-dessous, qu'il y avait trois distributions journalières.

Cela laisse rêveur ! Il est vrai qu'à cette époque, il n'y avait pas d'autres moyens de communication ; le téléphone n'existait pas.

En 1850, la population municipale s'élevait à 6.100 habitants environ et le volume du courrier distribué était en rapport.

Aucune comparaison ne peut-être valablement faite, en égard aux impératifs actuels et au nombre d'habitants à desservir (48.000 environ), et aussi à la masse de plus en plus volumineuse et complexe du courrier.

Administration des Postes .

Bureau de Napoléon Vendée .

Départs et arrivées de la boîte .	Arrivées et distributions en ville ..
Bordeaux , 1 h. du soir	Bordeaux } 8 h. du matin
Le Loiré , 1 h. $\frac{1}{2}$	Le Loiré }
Les Sables , 1 h. $\frac{1}{2}$	Les Sables }
Nantes , 8 h. $\frac{1}{2}$	Nantes }
Beauvoir , 8 h. $\frac{1}{2}$	Beauvoir } 2 h. du soir
Paris } 10 h. $\frac{1}{2}$	Paris }
Saumur }	Saumur } 6 h. du soir .

Sous copie conforme

Le Directeur-Comptable
du Département de la Vendée .



Maurice BRUNO

"La Fin des Timbres" ?

Je lisais dans l'ECHO DE LA TIMBROLOGIE de Février dernier, l'éditorial de M. GERVAIS qui informait ses lecteurs de l'apparition, en Allemagne, de distributeurs automatiques de vignettes postales destinées à remplacer les timbres traditionnels.

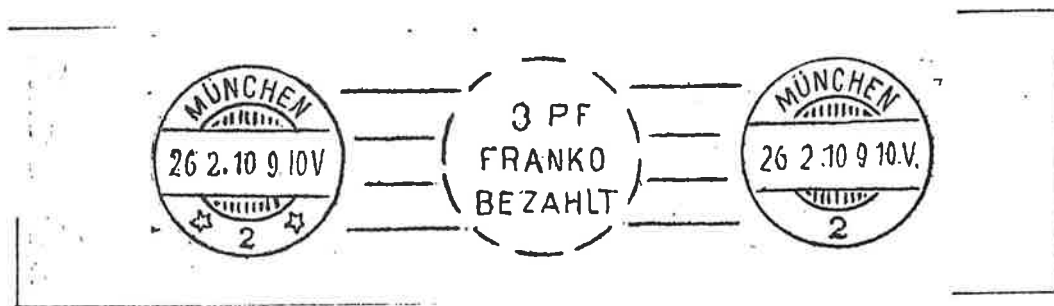
Il écrivait que les philatélistes Allemands, voisins des Suisses chez lesquels un tel matériel existe depuis 1976, étaient inquiets de cette "évolution", craignant de voir disparaître peu à peu nos "chères" vignettes postales.

Ses réflexions m'ont remis en mémoire un article du 25 Mars 1910 paru dans "LE POSTILLON", article frappant par la similitude des craintes exprimées par nos voisins d'Outre-Rhin et par la conclusion des auteurs respectifs.

Rappelons - mais vous le savez déjà - que de tels distributeurs fonctionnent en FRANCE depuis Décembre 1980. Mais ce que vous ne savez peut-être pas, c'est que "L'ECHO" du 15 Mars 1910, ancêtre de l'ECHO DE LA TIMBROLOGIE de 1981, nous informe de l'existence de "machines à timbres" chez nos voisins Allemands (déjà... !)

Je ne vous en dis pas plus, lisez vous-même l'extrait de l'article précité :

*Rassurez-vous : ce n'est pas pour aujourd'hui.
Divers journaux allemands, et aussi l'Echo du 15 courant ont fait un article à ce sujet, en donnant la reproduction des cachets ci-contre, faits par une machine à timbres, qui marque en même temps le coût du port et aussi le lieu d'origine. L'Echo ajoute qu'un philatéliste ne peut pas considérer cela sans émotion.*



Il s'émeut facilement ; à m'émouvoir, je ne suis pas si prompt. Que j'en ai déjà vu, dans ma courte carrière, de ces machines à distribuer les timbres, à les compter, à les couper et aussi à oblitérer !

La maison qui a construit cette machine, en essai actuellement à Munich et à Nuremberg, est la maison Paul Sylbe, de Schmoellen I. W. Elle m'a tout l'air de subventionner largement les journaux qui

prônent sa mécanique. D'après elle, les avantages sont les suivants : plus de temps perdu à compter les timbres ; plus de frais de fabrication ; un contrôle absolu continu des recettes ; plus d'encombrement des boîtes aux lettres (?) ; plus de préoccupation de mettre le cachet exactement sur le timbre lui-même.

Le temps perdu à coller les timbres ne peut intéresser que de grosses maisons qui ont des milliers de prospectus à envoyer ; on observera qu'en ce cas il y a longtemps qu'elles ne collent plus de timbres mais payent en numéraire. Les frais de fabrication des timbres disparaîtraient, c'est certain, mais ils seraient avantageusement remplacés et par le coût des machines, et par leur entretien, leurs réparations et leur amortissement ; le contrôle sera absolu, à la condition que la machine ne se détraquera pas ou qu'on ne la détraquera pas.

On n'explique pas comment une machine pourra oblitérer sans timbre les lettres d'un poids double, triple, etc..., mêlées aux autres ; comment cela fonctionnera-t-il avec les lettres d'un tout petit format (il y en a) ou celles d'un très grand format (il y en a encore davantage). Si une lettre ne veut pas, par sa taille, sa forme ou son volume, passer sous le plateau, qu'arrivera-t-il ?

Et les paquets, rouleaux, objets divers ? et les boîtes carrées ou rondes ; les échantillons ; les objets quelconques durs ou rigides ? les livres, cartons, paquets de journaux ? que sais-je ?

Il est bien évident qu'on ne peut songer à trier d'abord les lettres à double ou triple taxe, ou celles qui dépassent le gabarit, car dès l'instant qu'il doit y avoir le moindre triage préalable, il est inutile de songer à une machine quelconque.

Non, voyez-vous, ce n'est pas encore cette fois qu'on verra disparaître les timbres-poste et la philatélie par contre-coup.



Et les pays pour lesquels les timbres sont une source de revenu, ne fût-ce que nos colonies françaises, pense-t-on qu'ils y renonceraient ? On peut, au surplus, faire observer que cette oblitération-cachet est déjà un timbre par lui-même, un timbre collectionnable, un timbre peu seyant à l'oeil évidemment, moins pittoresque, moins attirant, mais enfin un timbre.

Remarquez que depuis plusieurs années, il fonctionne dans nombre de bureaux des machines à oblitérer ; les oblitérations roulettes (Place de la Bourse, par exemple), les lignes continues, les drapeaux, etc..., en proviennent.

Tout cela est tellement vrai que le correspondant de l'Echo ajoute ceci : le plus petit nombre des envois admis à cette sorte d'affranchissement est de 300 au minimum et ils doivent être tous exactement semblables, avoir le même poids et le même contenu.

C'est beaucoup exiger, et les tyrans les plus tyrans n'ont pas encore imaginé l'enveloppe-type obligatoire, le papier unique et le nombre uniforme des lignes des correspondances. La machine servira peut-être pour timbrer les quinze cent mille prospectus d'un Louvre ou d'un Bon Marché, mais comme déjà ils ne sont pas affranchis avec des timbres,

cela ne nous touche guère. Il y a encore de beaux jours pour les nouveautés, les émissions spéculatives, commémoratives et abusives, pour les accaparements, etc...

Ah, par exemple, des gens qui se pendraient ce jour-là seraient ceux auxquels nous devons les belles émissions coloniales dont la dernière série du Congo est un exemple parfait. Le jour où la machine Sylbe aurait définitivement remplacé les timbres, que deviendraient-ils ?

Nous devons à M. J. Bernichon, fils de l'expert bien connu, en séjour en Allemagne en ce moment, la communication des cachets reproduits et les renseignements sur leur emploi.

Mais ce n'est pas fini ! Lisez ci-dessous cet extrait du même "POSTILLON" du 31 Décembre 1922. On y retrouve encore la SUISSE et l'ALLEMAGNE... Curieux, non ?

ALLEMAGNE. - Ci-contre un cachet d'affranchissement des imprimés remplaçant le timbre. Cachet rouge, accompagné à gauche d'un autre, circulaire, à date.



Ces cachets remplacent le timbre-poste. On se souvient qu'avant la guerre la Bavière était entrée dans cette voie. Elle y avait renoncé au bout de quelque temps.

Les journaux philatéliques de l'époque n'avaient pas manqué de s'écrier : c'est la fin des timbres ! J'avais pris la peine bien inutile de faire observer que c'était tout au plus remplacer un timbre par un autre, mais que ce système, s'il pouvait marcher pour des imprimés ou des correspondances en grand nombre tous pareils comme format, ne pouvait évidemment pas s'appliquer à des objets de forme, de volume et de poids différents.

C'est tellement vrai, qu'actuellement, avec le système d'annulation à la roulette employé pour les lettres dans beaucoup de grands bureaux, il arrive assez fréquemment que des timbres restent neufs.

Je n'insiste pas sur le port : 15 marks pour un simple journal de quatre pages de Berlin à Paris, au lieu de 10 pfennigs d'avant-guerre.

Sans quitter l'Allemagne, je remarque que les prix des timbres annoncés dans divers journaux allemands et notamment dans la Berliner Brief. Zeitung, sont en francs suisses. Je conçois très bien un marchand vendant à l'étranger un produit quelconque et l'offrant en monnaie du pays où il vend. Si j'offrais un tableau à un Américain à Chicago, je le lui compterais en dollars et si je l'exposais à Genève, ce serait cette fois en francs suisses ; mais c'est évidemment capituler que de renier chez soi sa propre monnaie, quelle que soit du reste sa dépréciation momentanée, alors que la marchandise que l'on offre ne l'est pas

exclusivement à l'étranger, mais aussi dans son propre pays. Je ne sais ce que l'avenir réserve au franc français, mais je crois tout de même que nous n'avons plus d'estomac, et je doute fort que jamais un journal français enregistre une offre d'un négociant consignée pour la France même, en dollars, livres sterling ou gulden. Les Allemands ont de l'entêtement, mais au fond pas de volonté, car l'un n'est pas l'autre. J'ajoute qu'au point de vue commercial de telles offres ne sont pas engageantes et que le chiffre d'affaires doit s'en ressentir.

Que peut-on en conclure ? Si certains pessimistes prévoyaient la fin des timbres-poste en 1910, ils se trompaient largement ! 70 ans après, il y en a 10 fois plus !!!

Y. PAUVERT.

"MOI, J'AI DIT BIZARRE... ?"

On peut sourire à l'énoncé du nom de quelques communes vendéennes (exemple, St ANDRE-GOULE-D'OIE), mais il faut bien reconnaître que le département de la MAYENNE, entre autres, n'a rien à nous envier...



Chacun sait également que la Ville de LA ROCHE-SUR-YON fut débaptisée en 1804 pour devenir NAPOLEON. Serait-ce aussi pour glorifier notre Président Fédéral qu'une commune du Morbihan s'appelle GOURIN ?



De temps en temps nous nous plaignons des lenteurs du courrier, le fait n'est pas nouveau, et Dame PTT doit sourire de nos revendications.

En effet, dans le Tome II de l'Histoire Générale des POSTES FRANÇAISES, Eugène VAILLÉ raconte :

"Déjà dans les lettres de Henri IV, dont le service eut dû, semble-t-il, être particulièrement surveillé, les plaintes sont fréquentes, qu'il fait contre l'irrégularité de ses courriers dont il signale à plusieurs reprises les infractions à son Contrôleur général pour qu'il y soit apporté remède, surtout à propos des échanges avec l'Italie.

La situation ne s'est guère modifiée au temps de Louis XIII si on en croit quelques citations d'auteurs. Certains passages de Guez de Balzac sont significatifs à ce sujet. Ecrivant à M. de Vaugelas le 9 Octobre 1625, il l'informe "qu'un homme de pied qui eût été boiteux aurait fait plus de diligence que le courrier qui m'a rendu vos deux lettres quinze jours après que la dernière a esté écrite".

Le spirituel épistolier ne prend toutefois pas les choses au tragique. Recevant de M. de Lestang, avocat au Conseil privé du Roi, une lettre qui n'a que trois mois et demi de date, il estime que c'est un âge auquel les hommes sont encore jeunes. Toutefois, ajoute-t-il, car il aime assez faire preuve d'érudition, il y eut des papes qui n'ont pas régné si longtemps : "Et en l'estat où l'on a veu souvent les affaires de l'église, vous m'eussiez écrit de Rome au commencement d'un Pontificat et j'eusse reçu votre lettre à la fin de l'autre".

Il est vrai qu'il n'a pas lieu d'être toujours aussi accommodant puisque le 20 Juillet 1630 il se plaindra à un correspondant qui lui a écrit "trois fois pour néant" alors qu'il n'a rien su des premières lettres que par la dernière.

Peiresc se plaint également de lettres qui ont longtemps tardé en chemin. On l'a informé que lorsque "les paquets sont petits on n'a pas tant de regret de les laisser chaumer sur le bureau de la poste", et il demande qu'on y joigne des "maculatures" pour les grossir, ce qui ne manque pas de l'embarrasser lorsque le Maître des Courriers de Lyon lui dit ses craintes, les postillons s'imaginant qu'il y ait de l'argent caché, en pouvant détourner par friponnerie

Une question : Savons-nous nous plaindre aussi élégamment ?

G. ABERT



RESERVEZ VOS ACHATS
A NOS AIMABLES ANNONCEURS.
FAITES-VOUS CONNAITRE
D'EUX ...
VOUS NOUS AIDEREZ POUR
L'AVENIR !

M E R C I !

LES NOUVEAUX TIRAGES DES SABINES

valeur faciale	tirage	machines	dates connues	cyl.	G.T.	R.E.
0,01	4ème	T.D. 3-7	6.10 au 8.10.80	A		
0,05	4ème	T.D. 3 - 7	19.6 au 26.6.80	A		
0,10	22ème	R.G.R. 1	18.12 au 30.12.80			
0,20	17ème	T.D. 6 - 1	24.12.80 au 4.6.81	D		
0,40	2ème	T.D. 6 - 3	12.12.80	A	12.12	
0,50	13ème	T.D. 6 - 1	23.1 au 27.1.81	D		
0,70	2ème	T.D. 6 - 1	11.12.79 au 2.1.80	A		
0,80	6ème et 7ème : il faut lire année 1979 et non 1980					
1,20 vert	8ème 9ème 10ème	R.G.R. 1 T.D. 6 - 1 R.G.R. 1	4.12 au 12.12.80 10.12.80 16.2 au 4.3.81	C B D mixte 1,20-1,40	10.12	
1,40 rouge	9ème	R.G.R. 1 R.G.R. 1 T.D. 6 - 6	6.1 au 9.2.81 16.2 au 4.3.81 19.2 au 2.3.81	F G mixte 1,10-1,40 C retouché		
1,70	9ème 10ème	T.D. 6 - 7 T.D. 6 - 3	19.8 au 22.8.80 16 au 19.12.80	B B		D à sec 2RE
2,00	9ème 10ème	T.D. 6 - 1 T.D. 6 - 2	17.3.80 23.3.81	C		
3,00	7ème	T.D. 6 - 1	13 au 15.12.80	B		

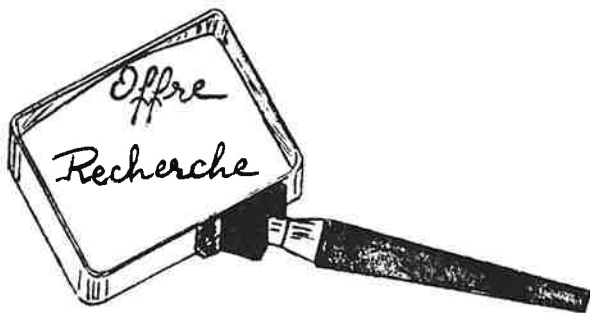


Les Autoplans

Grâce à la collaboration de quelques collègues, les dates figurant dans le tableau final de l'article consacré à cette forme de timbre-à-date peuvent être ainsi complétées :

AIGUILLON-SUR-MER	:	au lieu de 1949, il faut : 7.9.1950
BELLEVILLE-SUR-VIE	:	" 24.11.1933, il faut : 22.11.1932
CROIX-DE-VIE	:	" 19.8.1934, il faut : 23.4.1932
____ d° _____	:	" 1948, il faut : 30.5.1951
MAILLEZAIS	:	" 1954, il faut : 14.5.1955

MERCI et à suivre !



OFFRES-RECHERCHES

- Amicaliste vend ou échange, par lot ou à la pièce,
marque de "RETOUR A L'ENVOYEUR" à numéros -
Prendre adresse au Président.

HISTOIRE DE FACTEUR.

Tabourot, l'auteur des Bigarrures sous le nom de Des Accords dans le chapitre des "Equivoques" raconte qu'un messenger à qui l'on avait donné une lettre à porter à la Reine de Navarre et à qui on avait dit : "Baisez-la avant que la lui présenter", étant en présence de la Reine, de plein saut, l'alla baiser sur la bouche et lui présenta après ses lettres.

On n'est pas d'ailleurs obligé de croire à la réalité de cette distribution un peu cavalière, mais d'après Monteil "la civilité ordonnait aux messagers de baiser la lettre qu'ils portent avant de la présenter à celui à qui elle est adressée" (Histoire des Français, t.III, p.151)

Eugène VAILLE

(extrait de "l'Histoire Générale des POSTES FRANCAISES")



Société des

Charpentes FOURNIER

S.A. au Capital de 220.000 F

Siège social Rue des jardins
LE POIRE-SUR-VIE
85170 BELLEVILLE sur VIE
tel.(51) 31.82 95 - 31 81 66

CHARPENTES TRADITIONNELLES
211.213

TRIANGULÉES

LAMELLEES Collées
2143.3

BEAUTÉ
COIFFURE

INSTITUT
D'HYGIENE
CAPILLAIRE
ROSTICHES

salons
gaboriau

Tél. : 37-05-28
17 AVENUE GAMBETTA
85000 LA ROCHE SUR YON

*Pour moi,
Populaire veut dire
... solidaire.*

**Banque
Populaire**

AGENCES :

LA ROCHE SUR YON

11,13 Rue Lafayette - tél: 37.30.01

CENTRE COMMERCIAL JEAN YOLE

tél: 37.27.91

G.HERZOG 3 rue P.BAUDRY
LA ROCHE-S-YON

- Grand arrivage de CHINE : Vases, Meubles, Ivoires etc
- Exclusivité du plus beau Bronze Français en Luminaires
- Tous vos Encadrements
Travail rapide et soigné
- GRAND CHOIX DE MIROIRS
DE STYLE

LE VAISSELIER *****

BIJOUTERIE

JOAILLERIE

HORLOGERIE-ORFÈVRE

MAISON BOUANCHEAU

Galerie BONAPARTE

Bouancheau

LA ROCHE-SUR-YON

dépositaire des grandes marques

OMEGA

SEIKO

CITIZEN

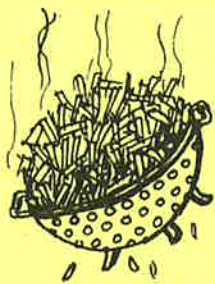
ART DE LA TABLE

listes

de

mariages

6, place Napoléon - LA ROCHE-SUR-YON



FRITERIE ~ ~ CREPERIE



"LES PALUDIERS"

2, rue de la Poissonnerie - 85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 37-07-29

Ses Entrées au choix

*Steack-frites
Andouillettes
Brochettes
Jambon
Saucisses*

*Galettes
Crêpes
Coupes
Glaces
---etc---*

Le meilleur accueil